

# ORIENTATION POITOU-CHARENTES

## SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE L'ORIENTATION - SPRO



### CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE SUR LE TERRITOIRE DE POITOU-CHARENTES

### GUIDE À L'ATTENTION DES OPÉRATEURS

MARS 2017

Guide réalisé avec le groupe de travail opérateurs régionaux du CÉP et avec les informations des OPACIF



capemploi



pôle emploi

Afdas.



FAF.TT

fongecif

TREMPLIN POUR LES SALAIRES  
nouvelle  
aquitaine

unifaf

uniformation  
VOUS. SANTÉ. EMPLOI. FORMATION.  
ÉCONOMIE SOCIALE - HANDI SOCIAL - PROTECTION SOCIALE

agecif cama

opcalim  
PARTENAIRE DE VOS COMPÉTENCES

unagecif

## SOMMAIRE

Préface.....	3
Mode d'emploi.....	4
<b>Le Conseil en Evolution Professionnelle.....</b>	<b>5</b>
Présentation.....	5
Bénéficiaires.....	6
Objectifs.....	6
Principes de service public.....	6
Modalités de mise en œuvre.....	6
<b>Les trois niveaux de services du CÉP.....</b>	<b>7</b>
<b>Les operateurs du CÉP.....</b>	<b>7</b>
<b>Vers qui orienter les publics ?.....</b>	<b>8</b>
<b>L'intervention des opérateurs du CÉP.....</b>	<b>11</b>
<b>APEC.....</b>	<b>12</b>
<b>Cap emploi.....</b>	<b>13</b>
<b>Missions locales.....</b>	<b>14</b>
<b>Pôle emploi.....</b>	<b>15</b>
<b>Afdas.....</b>	<b>16</b>
<b>AGECIF CAMA.....</b>	<b>17</b>
<b>FAFSEA.....</b>	<b>18</b>
<b>FAF TT.....</b>	<b>19</b>
<b>Fongecif.....</b>	<b>20</b>
<b>Opcalim.....</b>	<b>21</b>
<b>Unagecif.....</b>	<b>22</b>
<b>Unifaf.....</b>	<b>23</b>
<b>Uniformation.....</b>	<b>24</b>
<b>Les prestations et outils mobilisables dans le cadre du CÉP.....</b>	<b>25</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>53</b>
Connaitre l'OPCA ou l'OPACIF dont relève un salarié.....	53
Textes de références.....	53
Document de synthèse à remettre au bénéficiaire.....	54

# PRÉFACE

---

---

Le Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP) a été institué par la Loi de 5 mars 2014 relative à l'Emploi, à la Formation professionnelle et à la Démocratie sociale sur la base d'une proposition élaborée par les partenaires sociaux. Il caractérise une nouvelle offre de services à l'ensemble des actifs et tout au long de la vie professionnelle, qui prend en compte les exigences croissantes de mobilité professionnelle et doit venir étayer les initiatives et les projets qui émanent des personnes elle-même.

Le CÉP a notamment vocation à stimuler les démarches individuelles de formation et, ce faisant, à faciliter la mobilisation du Compte Personnel de Formation (CPF) qui, toujours par la Loi du 5 mars 2014, se substitue au Droit Individuel à la Formation (DIF) préexistant.

Un des enjeux de la réussite de ces dispositifs consiste en leur diffusion et leur appropriation par leurs utilisateurs. C'est pourquoi la Région place le CÉP au cœur du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO), et assure la coordination de sa mise en place par les organismes et réseaux compétents, afin d'informer, de conseiller et d'accompagner les personnes dans leurs démarches.

Dans le cadre du SPRO, la Région promeut une démarche active d'information auprès de l'ensemble des actifs organisée avec l'ensemble des opérateurs, notamment dans le cadre des Espaces Régionaux d'Orientation déployés, avec le concours de ces opérateurs en proximité, dans tous les bassins d'emploi.

Avec l'appui technique de l'Agence Régionale de la Formation tout au long de la vie, la Région Poitou-Charentes souhaite, avec ce Guide du CÉP, créer les conditions d'une coopération efficace entre l'ensemble des conseillers des différents organismes concernés pour que toute personne en demande d'orientation soit opportunément prise en compte. A cet effet il s'inscrit en complémentarité du Guide national du CÉP édité par le Conseil National de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CNEFOP).

# MODE D'EMPLOI

## A QUOI SERT CE GUIDE ?

Ce guide a été élaboré par l'Agence Régionale de la Formation Tout au long de la Vie (ARFTLV) pour permettre à l'ensemble des acteurs de l'orientation sur le territoire de Poitou-Charentes et s'approprier la mise en œuvre du conseil en évolution professionnelle (CÉP).

## A QUI S'ADRESSE CE GUIDE ?

Ce guide est un outil pour tous les conseillers en charge du conseil en évolution professionnelle et plus généralement de l'orientation sur le territoire picto-charentais.

## COMMENT UTILISER CE GUIDE ?

Ce guide a vocation à être utilisé en version numérique car il comporte de nombreux liens permettant d'accéder à des informations plus détaillées.

Le guide est structuré en trois grandes parties :

- ▶ 1ère partie : Le CÉP en Poitou-Charentes  
Rappel des objectifs, bénéficiaires et différents niveaux du CÉP,  
L'orientation des publics dans le cadre du CÉP
- ▶ 2ème partie : L'intervention des opérateurs du CÉP  
Pour chaque opérateur, présentation de l'accompagnement  
proposé dans le cadre du CÉP et des modalités pour accéder aux services
- ▶ 3ème partie : Les prestations et outils des opérateurs  
Présentation des prestations et outils développés par les opérateurs  
et pouvant être mobilisés pour les personnes accompagnées dans le cadre du CÉP.

## COMMENT SERONT MISES À JOUR LES INFORMATIONS ?

Les informations présentées dans ce guide sont amenées à évoluer, notamment en ce qui concerne les services et prestations des opérateurs. Ce guide pourra ainsi être mis à jour.

En 2016, les informations contenues dans ce guide seront diffusées via les outils en ligne de l'ARFTLV :

- ▶ au travers du site Horizon Formation : [www.horizon-info.org](http://www.horizon-info.org)
- ▶ au travers de PRECO, Plate-forme Régionale d'Echanges et de Connaissance des professionnels de la formation et de l'emploi en Poitou-Charentes : [www.echo.arftlv.org](http://www.echo.arftlv.org) (accès réservé aux professionnels).

## BESOIN D'AIDE ?

### Savoir comment se met en œuvre le SPRO sur votre territoire ?

Contactez les **Espaces Régionaux d'Orientation** ou les Délégués Régionaux à l'**Orientation et à la Formation de la Région**  
Coordonnées sur le site Horizon Formation ([www.horizon-info.org](http://www.horizon-info.org))

### Etre accompagné sur les outils de l'ARFTLV ?

**Equipe AIO**  
Appui Information aux Opérateurs  
[echo@arftlv.org](mailto:echo@arftlv.org)  
05 46 00 24 95

### Une question sur les dispositifs, la recherche d'une formation ?

**Ligne Horizon formation**  
Modalités : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h (vendredi 14h - 16h)  
05 46 00 32 33  
[horizon@arftlv.org](mailto:horizon@arftlv.org)  
ou formulaire contact (rubrique contact du site Horizon Formation)

# LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

## PRÉSENTATION

La loi du 5 mars 2014 a créé le Conseil en évolution professionnelle (CÉP) afin de favoriser l'évolution et la sécurisation du parcours professionnel des actifs.

Ce conseil gratuit est mis en œuvre dans le cadre du SPRO (service public régional de l'orientation) coordonné par la Région.

Il doit accompagner les projets d'évolution professionnelle, en lien avec les besoins économiques dans les territoires et faciliter l'accès à la formation.



Source graphique : Repères du CÉP – Guide national CNEFOP-COPANEF-ARF-Ministère

## BÉNÉFICIAIRES

Le conseil en évolution professionnelle est accessible à tout actif quel que soit son statut, son âge, sa qualification et son secteur d'activité :

- Personnes en recherche d'emploi, indemnisées ou non,
- Salariés du secteur privé, à temps complet ou partiel,
- Travailleurs indépendants, artisans, professions libérales, ou auto-entrepreneurs,
- Salariés du secteur public, fonctionnaires titulaires, contractuels ou vacataires.

A noter : les étudiants et retraités qui occupent un emploi peuvent recourir au CÉP.

## OBJECTIFS

- Permettre à tout actif de faire le point sur sa situation professionnelle, et le cas échéant, élaborer et formaliser un projet d'évolution professionnelle quelle qu'en soit la nature (insertion professionnelle, mobilité interne ou externe, reconversion, reprise ou création d'activité...);
- Améliorer la capacité de la personne à faire ses propres choix professionnels et à évoluer professionnellement ;
- Aider la personne à clarifier sa situation et lui apporter des clés de compréhension de son environnement professionnel ainsi que des points de repère dans l'offre de formations.

## PRINCIPES DE SERVICE PUBLIC

Le CÉP est mis en œuvre dans le respect des principes de service public : gratuité, égalité d'accès, anonymat (le CÉP est délivré pour les salariés en dehors de l'entreprise), continuité du service (même si la personne change de situation).

Le CÉP doit être compréhensible quels que soient les publics (langage et des supports intelligibles), organisé en proximité des bassins de vie, d'emploi, et des moyens de transport, dans des locaux adaptés aux publics reçus (notamment pour les personnes en situation de handicap).

## MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Le CÉP est délivré à l'initiative de la personne. Pour les salariés, il peut s'articuler avec le contenu des entretiens professionnels.

Le CÉP est individualisé. Le conseiller doit tenir compte de la situation du bénéficiaire, de ses contraintes d'organisation professionnelle et personnelle et de son degré d'autonomie (ex. : difficultés d'apprentissage, situation de longue maladie, d'inaptitude ou de handicap).

Certaines parties de l'offre de services peuvent être réalisées de façon collective (en groupe restreint). Selon la nature du service, le souhait et l'autonomie de la personne, une partie du service peut être dispensée à distance (téléphone ou informatique). Les opérateurs CÉP peuvent recourir à des prestations externes (ex. : bilan de compétences prestations ouvertes aux créateurs ou repreneurs d'entreprises). L'opérateur CÉP est alors garant de la qualité du service rendu par le prestataire et veille au respect des principes de service public. Il reste responsable du suivi et de l'accompagnement du bénéficiaire.

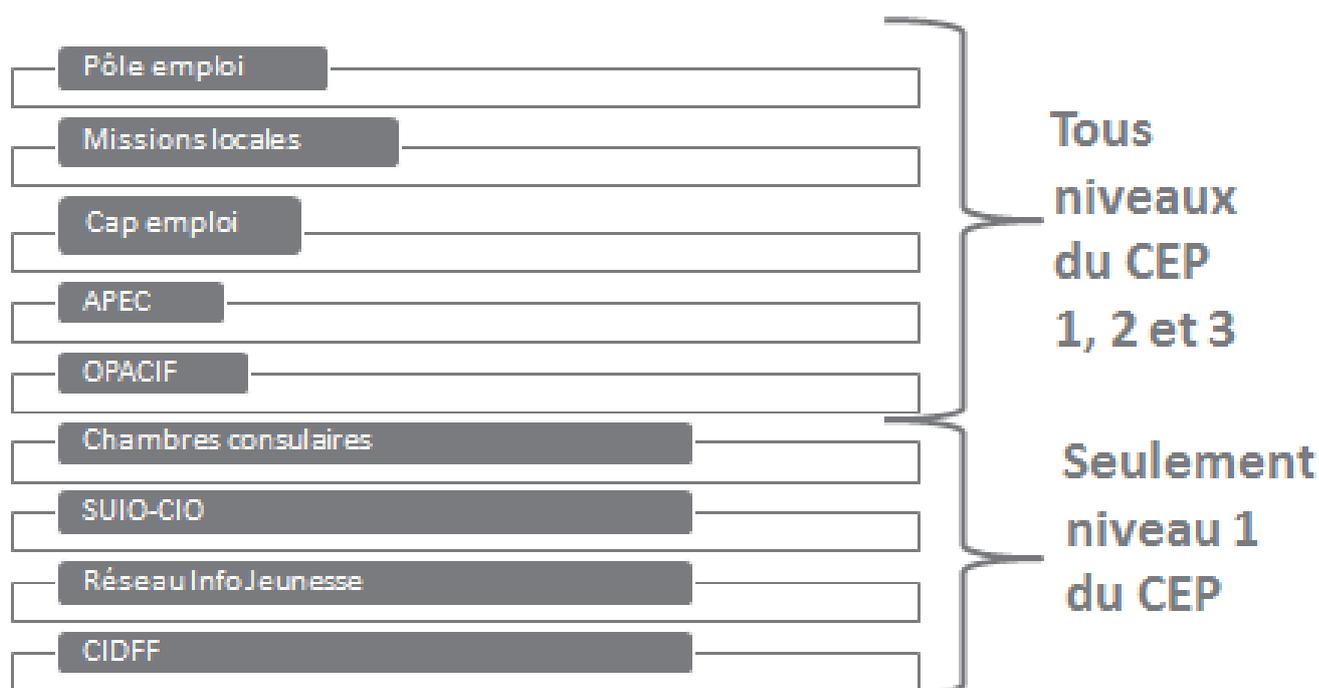
# LES TROIS NIVEAUX DE SERVICES DU CÉP

L'offre de services du conseil en évolution professionnelle est gratuite pour le bénéficiaire et se structure autour de trois niveaux.

<b>NIVEAU 1</b> Accueil individualisé	Analyser sa situation, son environnement prof, décider la poursuite ou non de ses démarches, identifier les dispositifs, services et contacts → <b>Fonction repérage/aiguillage</b>
<b>NIVEAU 2</b> Conseil personnalisé	Formaliser son <b>projet</b> d'évolution professionnelle et définir une stratégie → <b>Suivi par l'opérateur CÉP du conseil à la réalisation</b>
<b>NIVEAU 3</b> Accompagnement personnalisé	Disposer d'un <b>plan d'actions</b> et d'un soutien global à la réalisation de son projet → <b>Ingénierie financière par l'opérateur CÉP</b>

## LES OPÉRATEURS DU CÉP

Le conseil en évolution professionnelle (CÉP) est assuré par Pôle emploi, les Missions locales, les Cap emploi, les OPACIF, l'APEC, ainsi que par des opérateurs régionaux désignés par la Région.



# VERS QUI ORIENTER LES PUBLICS ?

## SUR LE NIVEAU 1 DU CÉP

### Opérateurs CÉP et SPRO :

Chaque personne, quel que soit son statut, peut bénéficier d'un premier accueil individualisé auprès de n'importe quel opérateur du CÉP et du SPRO :

- Pôle emploi
- Mission locale
- Cap Emploi
- APEC
- Les Espaces Régionaux d'Orientation,
- Les OPACIF,
- Les chambres consulaires (CCI, CMA, Chambres d'Agriculture),
- Les CIO et SUIO (Services Universitaires d'Information et d'Orientation)
- Le réseau Info Jeunesse,
- Les CIDFF.

Cet accueil est organisé dans le cadre du SPRO, Service Public Régional d'Orientation, coordonné par la Région. Le SPRO est un service d'information de proximité pour tous pour préparer et mettre en œuvre vos projets de (re)orientation ou d'évolution professionnelle.

### Espaces Régionaux d'Orientation :

Sur chaque bassin d'emploi, les Espaces Régionaux d'Orientation sont des lieux d'accueil physiques, mutualisés entre les opérateurs du SPRO sur les territoires.

Les Espaces Régionaux d'Orientation proposent un accès simplifié au droit à l'orientation pour toute personne qui en fait la demande.

Dans ces lieux, toute personne doit pouvoir être accueillie, sa demande écoutée, se voir remettre un 1<sup>er</sup> niveau d'information et, le cas échéant, être réorientée vers l'organisme le plus qualifié pour donner suite à la demande.

Les Espaces Régionaux d'Orientation disposent d'un espace préservant la confidentialité des échanges, ainsi qu'un espace documentaire et un accès gratuit à Internet sur lesquels les usagers les moins autonomes peuvent être accompagnés.

### Trouver les coordonnées pour un accueil dans le cadre du SPRO

Les coordonnées de l'ensemble des opérateurs du SPRO, y compris des Espaces Régionaux d'Orientation, sont accessibles à partir du site [www.horizon-info.org](http://www.horizon-info.org). Une recherche par code postal permet de connaître les structures SPRO à proximité.

**Trouver un conseiller**

Tapez votre code postal ou cliquez sur la carte

Pour une 1<sup>ère</sup> information appelez la ligne Orientation Poitou-Charentes : 05 46 00 32 33



## SUR LES NIVEAUX 2 OU 3 DU CÉP

Les niveaux 2 (conseil personnalisé) et 3 (accompagnement) du CÉP sont assurés, pour leur public cible en priorité, par les opérateurs du CÉP désignés par la loi du 5 mars 2014 (cf. page 4 du Guide).

## FOCUS SUR LES PERSONNES CUMULANT OU ALTERNANT UN « DOUBLE STATUT »

Les opérateurs CÉP partagent les principes de prise en charge en niveau 2 et 3 suivants, visant à assurer la fluidité et la continuité de service.

BÉNÉFICIAIRES	Niveaux 2 et 3 du CÉP assurés par :
<b>INTÉRIMAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dominante "activité en missions intérimaires" ⇒ CÉP assuré de manière privilégiée par le Fonds d'assurance formation du travail temporaire (FAF.TT)</li> <li>- Dominante "période de recherche d'emploi" ⇒ CÉP assuré de manière privilégiée par Pôle Emploi (ou ses partenaires selon les modalités d'orientation définies dans les accords-cadres de partenariat renforcé)</li> </ul> <p>Le code du travail définissant la durée légale du travail à 1607 heures (article L. 3123-1), le seuil pourrait être défini par un point de repère à 800 heures d'activité en travail temporaire dans les 12 derniers mois.</p>
<b>INTERMITTENTS</b>	AFDAS (Assurance formation des activités du spectacle) ou Pôle emploi, en fonction du partenariat bilatéral régional
<b>DEMANDEURS D'EMPLOI ADHÉRENTS AU CSP</b>	Pôle emploi
<b>CDD DE DROIT PRIVÉ ET SAISONNIERS</b>	FONGECIF (Fonds de gestion des congés individuels de formation) ou OPACIF de rattachement pour le « hors champ ».
<b>CDD DE DROIT PUBLIC</b>	À 3 mois de la fin de leur contrat à durée déterminée (CDD), par anticipation de leur statut de demandeur d'emploi, les contractuels de droit public dont le contrat ne sera pas renouvelé peuvent engager une démarche de CÉP auprès de Pôle emploi.
<b>BÉNÉFICIAIRES DE CONTRATS AIDÉS ET SALARIÉS DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE</b>	<p>Tout dispositif d'accompagnement de nature à faciliter leur insertion professionnelle et leur accès à la formation leur est ouvert.</p> <p>Toutefois, la mobilisation des différents dispositifs doit être articulée de manière cohérente au bénéfice de la sécurisation du parcours de la personne et éviter la déresponsabilisation de chacune des institutions, mais au contraire, rechercher leur coordination et l'effet levier des interventions.</p> <p>Pour cela, deux principes directeurs sont rappelés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les opérateurs du service public de l'emploi (SPE) sont garants du parcours global de la personne. Il leur appartient de valider le bien-fondé d'une entrée en contrat aidé ou en structure d'insertion par l'activité économique (structure bénéficiant d'un agrément) et, le cas échéant, d'accompagner la personne à l'issue de cette période au cas où elle ne déboucherait pas sur son insertion dans l'emploi.</li> <li>- Le conseil en évolution professionnelle, qu'il se situe en amont de l'entrée en contrat aidé ou en IAE (insertion par l'activité économique), en cours de contrat de travail ou à son issue, doit être intégré à l'accompagnement global SPE et s'articuler avec l'accompagnement professionnel réalisé par la structure d'accueil.</li> </ul>

Source : Repères du CÉP – Guide national CNEFOP-COPANEF-ARF-Ministère

## LA LOGIQUE DE CONTINUITÉ DE SERVICE

Une personne accueillie et prise en charge par un opérateur est accompagnée et suivie jusqu'au terme de sa démarche CÉP, peu importe qu'elle ait changé de statut en cours d'accompagnement.

- Ex. : un jeune, âgé de 25 ans et 2 mois en début de démarche CÉP et qui n'a pas achevé sa démarche à ses 26 ans, poursuit le travail engagé avec son conseiller de Mission locale jusqu'à la formalisation du projet et de son plan d'action (remise du document de synthèse).
- Ex. : un bénéficiaire accompagné par le Fongecif et qui devient demandeur d'emploi en cours d'accompagnement, poursuit sa démarche avec son conseiller-référent de parcours au sein du Fongecif.

*Source : Repères du CÉP – Guide national CNEFOP-COPANEF-ARF-Ministère*

# **L'INTERVENTION DES OPÉRATEURS DU CÉP SUR LE TERRITOIRE DE POITOU-CHARENTES**

---

### INTERVENTION SUR LE CÉP :

L'Apec, association paritaire, accompagne et conseille les cadres tout au long de leur parcours professionnel pour anticiper et préparer leur évolution, ainsi que les jeunes diplômés pour préparer la recherche de leur premier emploi.

L'APEC, est l'un des 5 acteurs nationaux du Conseil en Evolution Professionnelle, et à ce titre enrichit son offre de service pour les cadres actifs, qu'ils soient en activité ou en recherche d'emploi et les jeunes diplômés issus de l'enseignement supérieur pour leur apporter information, conseil et accompagnement sur les problématiques de formation (analyse du besoin, élaboration du projet).

Ainsi les cadres et les jeunes trouveront à l'Apec un ensemble de services personnalisés pour faire le point sur leur situation, élaborer et formaliser un projet d'évolution professionnelle (insertion professionnelle, mobilité interne ou externe, reconversion, création d'entreprise.), définir et concrétiser un projet de formation pour acquérir ou enrichir les compétences nécessaires dans la mise en œuvre de leur projet d'évolution, être accompagnés dans l'ingénierie de formation.

Tous ces services sont financés par la cotisation Apec versée par les cadres et les entreprises du secteur privé.

### PUBLIC CIBLE :

Cadres

Jeunes Issus de l'Enseignement Supérieur

### MODALITES D'ACCES AUX SERVICES :

**Niveau 1 du CÉP :** Accès directement en centre APEC ou par téléphone (08 10 80 58 05).

Eventuelle réorientation vers les autres acteurs du CÉP si nécessaire.

**Niveau 2 du CÉP :** Accompagnement possible à distance ou en face à face (En fonction de la nature du service et de l'éloignement du bénéficiaire) après avoir formulé une demande de service CÉP sur le site [apec.fr](http://apec.fr).

**Niveau 3 du CÉP :** Sur rendez-vous après avoir formulé une demande de service CÉP sur le site [apec.fr](http://apec.fr) ou bénéficié d'un CÉP 2 avec un consultant Apec.

### ANTENNES, HORAIRES

#### Antenne de Poitiers

APEC - 14 Boulevard CHASSEIGNE - Le CAPITOLE V – 86000 Poitiers

Horaires : Du lundi au vendredi, de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00

#### Antenne de La Rochelle

APEC - 40, avenue Albert Einstein – 17000 La Rochelle

Horaires : Du lundi au vendredi, de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00

### CONTACTS

#### POUR LE GRAND PUBLIC

Valérie LEDOUX

Conseillère Mobilité - CÉP

[valerie.ledoux@apec.fr](mailto:valerie.ledoux@apec.fr)

0 809 360 936

Site : [apec.fr](http://apec.fr)

#### POUR LES PROFESSIONNELS

Danielle SANCIER, Déléguée Territoriale

Valérie LEDOUX, Conseillère Mobilité - CÉP

[valerie.ledoux@apec.fr](mailto:valerie.ledoux@apec.fr)

0 809 360 936

### INTERVENTION SUR LE CÉP :

Opérateur inscrit dans la Loi, le réseau des CAP emploi intervient sur les trois niveaux du Conseil en Evolution Professionnel

Cap emploi est un réseau national d'organismes de placement spécialisés assurant une mission de service public dédié à l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Présents dans chaque département, les conseillers Cap emploi apportent un service de proximité aux employeurs et aux personnes handicapées pour toutes les questions liées au recrutement et au parcours vers l'emploi. Ils participent au dispositif d'insertion professionnelle et d'accompagnement spécifique et mobilisent en tant que prescripteur les aides à l'emploi et à la formation.

### PUBLIC CIBLE :

Demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (DEBOETH)

### MODALITES D'ACCES AUX SERVICES :

L'accompagnement CÉP de Cap emploi est assuré dans chaque structure Cap emploi de Poitou-Charentes.

- Prendre contact par téléphone avec Cap emploi

### ANTENNES, HORAIRES

Des conseillers CÉP sont présents au sein de chaque Cap emploi de Poitou-Charentes. Les coordonnées et horaires de Cap emploi [sont disponibles sur le site Horizon](#).

#### VOTRE CAP EMPLOI :

*Notez ici les coordonnées et horaires du Cap emploi de votre territoire.*

### CONTACTS

#### POUR LE GRAND PUBLIC

Le conseiller CÉP Cap emploi

#### POUR LES PROFESSIONNELS

Nadine CALENGE, Conseillère CÉP, Cap emploi Vienne  
[ncalenge@capemploi86.fr](mailto:ncalenge@capemploi86.fr) ; 05 49 44 97 97

Représentante réseau Cap emploi au groupe opérateurs CÉP



## MISSIONS LOCALES

### INTERVENTION SUR LE CÉP :

#### Niveau 1 du CÉP : L'accueil individualisé

- Animer, organiser un espace d'accueil et d'information,
- Documenter,
- Accueillir, analyser la demande,
- Orienter vers le partenaire correspondant à la demande,

#### Niveau 2 du CÉP : Le conseil personnalisé

- Garantir un suivi dans la durée par un conseiller référent.
- Proposer un cadencement des rendez-vous adapté à la personne sous forme d'entretiens individuels, d'ateliers ou d'informations collectives.
- Prendre en compte la situation globale du jeune par la réalisation d'un diagnostic :
- Aider au choix et à la formalisation du projet personnel d'évolution professionnelle :
- Mobiliser le réseau partenarial :

#### Niveau 3 du CÉP : Accompagnement personnalisé à la mise en œuvre du projet et ingénierie de la formation

- Co construire avec le bénéficiaire un plan d'action.
- Lui apporter un soutien global à la réalisation du projet.
- Rechercher une prise en charge maximale du coût de l'action co construite, ou en diminuer le reste à charge.

### PUBLIC CIBLE :

Jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, demandeurs d'emploi (inscrits ou non) ou salariés (secteur marchand ou non marchand),

### MODALITES D'ACCES AUX SERVICES :

L'accompagnement CÉP des Missions locales est assuré dans chaque Mission locale de Poitou-Charentes.

- Prendre contact par téléphone avec la Mission locale
- Ou se présenter à l'accueil de la Mission locale aux horaires d'ouverture

### ANTENNES, HORAIRES

Des conseillers CÉP sont présents au sein de chaque Mission locale de Poitou-Charentes. Les 14 Missions locales de Poitou-Charentes assurent un accueil de proximité sur chaque bassin d'emploi.

Les coordonnées et horaires de chaque Mission locale [sont disponibles sur le site Horizon](#).

#### VOTRE MISSION LOCALE :

*Notez ici les coordonnées et horaires de la Mission locale de votre territoire.*

### CONTACTS

#### POUR LE GRAND PUBLIC

Les conseillers CÉP Mission locale

#### POUR LES PROFESSIONNELS

### INTERVENTION SUR LE CÉP :

Le CÉP est intégré au cœur de métier de Pôle emploi qui accompagne des demandeurs d'emploi ayant besoin de l'intervention proactive d'un conseiller pour réussir leur transition professionnelle.

8 compétences de base à s'orienter ont été déterminées par Pôle emploi, et, au cours d'un diagnostic partagé chaque demandeur d'emploi inscrit travaille son niveau de maîtrise de ces compétences.

Les demandeurs qui sont accompagnés en modalité « guidée » ou « renforcée » débutent une démarche de Conseil en Evolution Professionnelle afin de mettre en œuvre leur projet de mobilité professionnelle et développer leurs compétences à s'orienter. Si cela se révèle pertinent pour la progression de la démarche d'évolution professionnelle, leur conseiller référent est nécessaire, un psychologue du travail de l'Equipe d'Orientations Spécialisées de Pôle emploi peut être sollicité pour réaliser le conseil en évolution professionnelle ou apporter un appui ponctuel.

Le CÉP se termine lorsqu'il est constaté que le demandeur d'emploi est autonome dans ses démarches et maîtrise les compétences à s'orienter, il passe alors en modalité « suivi », ou lorsqu'il n'est plus inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi.

Un document de synthèse est remis au demandeur d'emploi. Il récapitule son projet d'évolution professionnelle et le plan d'action déployé pour sa mise en œuvre.

### PUBLIC CIBLE :

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

### MODALITES D'ACCES AUX SERVICES :

**Niveau 1 du CÉP :** toute personne qui souhaite s'informer sur le marché du travail, les métiers et les formations peut s'adresser à Pôle emploi.

**Niveau 2 et 3 du CÉP :** les demandeurs d'emploi inscrits en modalités « guidée » ou « renforcée » sont accompagnés, sur RDV, par leur conseiller référent. Un psychologue du travail de Pôle emploi peut prendre le relais dans certaines situations. Pôle emploi a développé une offre digitale très complète : [www.emploi-store.fr](http://www.emploi-store.fr)

#### VOTRE PÔLE EMPLOI :

*Notez ici les coordonnées et horaires de l'agence Pôle emploi de votre territoire.*

### ANTENNES, HORAIRES

Le CÉP est proposé au sein de chaque agence locale Pôle emploi sur tout le territoire de Poitou-Charentes. Les coordonnées et horaires de chaque agence Pôle emploi sont disponibles sur le site Horizon ou sur le site [pôle.emploi.fr](http://pôle.emploi.fr).

- ▶ [Agences Pôle emploi de Charente,](#)
- ▶ [Agences Pôle emploi de Charente-Maritime,](#)
- ▶ [Agences Pôle emploi des Deux-Sèvres,](#)
- ▶ [Agences Pôle emploi de la Vienne.](#)

### INTERVENTION SUR LE CÉP :

Opérateur inscrit dans la Loi, l'Afdas intervient sur les trois niveaux du Conseil en Evolution Professionnel

### PUBLIC CIBLE :

Salariés des secteurs de la culture, de la communication, des médias et des loisirs,  
Demandeurs d'emploi justifiant d'une activité récente dans ces secteurs.

### MODALITES D'ACCES AUX SERVICES :

Pour rencontrer un conseiller CÉP au sein de l'Afdas, la personne doit contacter la Délégation Sud-Ouest de l'AFDAS (05 56 48 69 11).

Entretiens individuels en face-à-face au sein de la délégation située à Bordeaux, ou à distance (par téléphone)

Réunions d'information collectives sur les territoires.

Un site Internet dédié au CÉP : [mon-cep.afdas.com](http://mon-cep.afdas.com)

### ANTENNES, HORAIRES

#### Délégation Sud-Ouest Afdas

74 rue Georges Bonnac - Les Jardins de Gambetta - Tour 2 - 2ème étage - 33000 Bordeaux

Accueil du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

**Ligne téléphonique Afdas dédiée au CÉP : 05 56 48 69 11**

Permanences téléphoniques de la Délégation Sud Ouest Afdas : 05 56 48 91 80

Accueil téléphonique du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00

### CONTACTS

#### POUR LE GRAND PUBLIC

Thomas DELEMER

Référent CÉP

[bordeaux@afdass.com](mailto:bordeaux@afdass.com)

05 56 48 91 80

Site : [mon-cep.afdas.com](http://mon-cep.afdas.com)

#### POUR LES PROFESSIONNELS

Estelle MIZON, Déléguée régionale

Thomas DELEMER, Référent CÉP

[bordeaux@afdass.com](mailto:bordeaux@afdass.com)

05 56 48 91 80

# AGECIF CAMA



## INTERVENTION :

La politique de l'AGECIF CAMA, définie par ses instances paritaires a pour objectif de :

- ▶ Répondre aux aspirations des salariés,
- ▶ Satisfaire le plus grand nombre de demandes individuelles dans les meilleures conditions,
- ▶ Rechercher les conditions optimales de formation en s'appuyant sur l'accompagnement et le conseil.

Les missions de l'AGECIF CAMA s'organisent autour :

- ▶ De la collecte des contributions pour les dispositifs CDI et CDD,
- ▶ Du financement et de la mise en œuvre des dispositifs que sont d'une part, les démarches d'accompagnement : bilans de compétences et congé VAE, d'autre part les actions de formation CIF (congé individuel de formation) et FHTT (formation hors temps de travail),
- ▶ De l'information, du conseil et de l'aide aux choix des salariés,
- ▶ De la veille et de la réalisation d'études qualitatives.

Le conseil aux personnes est une forte valeur ajoutée de l'AGECIF CAMA.

## PUBLIC CIBLE :

Salariés du Crédit Agricole, de Groupama et de la MSA.

## MODALITES D'ACCES AUX SERVICES :

Prendre contact par téléphone avec l'AGECIF CAMA

## CONTACTS

AGECIF CAMA  
50 rue de la Boétie - 75008 Paris  
01 49 53 44 00  
Site : <http://agecif-gdfpe.fr>



## FAFSEA

### INTERVENTION SUR LE CÉP :

Le FAFSEA intervient sur les différents niveaux du Conseil en Evolution Professionnelle :

#### Niveau 1 du CÉP :

- Accueil et traitement de la demande
- Orientation le cas échéant vers la structure la plus adaptée,
- Information sur les dispositifs pouvant être mobilisés dans un projet d'évolution professionnelle,
- Premier niveau d'information sur le marché de l'emploi, les métiers, l'orientation et la formation,
- Possibilité de demande de rendez-vous avec un conseiller en Evolution Professionnelle du FAFSEA.

#### Niveau 2 du CÉP :

- Conseil et accompagnement personnalisé pouvant porter sur :
  - l'Analyse de la situation professionnelle,
  - l'Information sur les dispositifs les métiers et secteurs,
  - l'Appui-méthode à construction d'un projet professionnel ou de formation,
  - l'Analyse et la valorisation des compétences,
  - l'Elaboration d'un parcours de formation adapté,
- l'Etude des possibilités de financement d'un projet de formation

#### Niveau 3 du CÉP :

- Accompagnement personnalisé à la mise en œuvre du projet et à sa concrétisation (plan d'action, montage financier du projet de formation)

### PUBLIC CIBLE :

Tout salarié ou exploitant relevant du champ du FAFSEA :

- Production, transformation & industrie, négoce, autres,
- Services à l'agriculture et au monde rural, autres,
- Recherche et enseignement, institutions.

### MODALITES D'ACCES AUX SERVICES :

**Niveau 1 du CÉP :** par téléphone (05 56 11 93 93), aux horaires d'ouverture des bureaux du FAFSEA.

**Niveau 2 du CÉP :** après un accueil de niveau 1, un rendez-vous avec le Conseiller en Evolution Professionnelle FAFSEA peut être proposé au sein de différents lieux sur les quatre départements de Poitou-Charentes.

**Niveau 3 du CÉP :** assuré par le Conseiller en Evolution Professionnelle ou un Conseiller Formation.

Brochure de présentation du CEP au sein du Fafsea :

[http://www.fafsea.com/docs/formulaires/CEP/CEP\\_brochure.pdf](http://www.fafsea.com/docs/formulaires/CEP/CEP_brochure.pdf)

### ANTENNES, HORAIRES

FAFSEA – Délégation Atlantique

Bureau du Lac – Bâtiment 6 – 8 avenue de Chavailles – 33525 Bruges Cedex

### CONTACTS

#### POUR LE GRAND PUBLIC

FAFSEA

Délégation Atlantique

[atlantique.fafsea@fafsea.com](mailto:atlantique.fafsea@fafsea.com)

05 56 11 93 93

Site : [www.fafsea.com](http://www.fafsea.com)

#### POUR LES PROFESSIONNELS

Rui NETO

Conseiller en Evolution Professionnelle - Mise en œuvre CÉP niveaux 2 et 3

[rui.neto@fafsea.com](mailto:rui.neto@fafsea.com)

### INTERVENTION SUR LE CÉP :

Le FAF-TT intervient à différents niveaux du Conseil en Evolution Professionnelle :

**Niveau 1 du CÉP :** Accueil, prise en compte de la demande, information et aiguillage

- Effectuer une 1ère analyse de situation
- Délivrer une information sur les données socio-économiques du territoire, les formations, et les droits
- Aiguiller vers l'opérateur CÉP compétent en cas de besoin de conseil approfondi

**Niveau 2 du CÉP :** Diagnostic partagé de la situation

- Réaliser un point approfondi sur la situation du salarié
- Identifier l'éventuel projet du salarié
- Identifier les attentes du salarié vis à vis du FAF.TT
- Collaborer un plan d'action
- Elaboration de la stratégie professionnelle
- Définir un projet d'évolution professionnelle
- Identifier les points d'appui du salarié (compétences, personnalité) et ses contraintes
- Valider le projet et élaborer une stratégie pour le mettre en œuvre

**Niveau 3 du CÉP :** Mise en œuvre de la stratégie d'évolution professionnelle

- Aider au repositionnement sur le marché de l'emploi
- Faire valider ses acquis de l'expérience
- Rechercher les formations adaptées
- Rechercher les financements
- Aider au montage des dossiers de financement

### PUBLIC CIBLE :

Salariés travaillant régulièrement en intérim

(Généralement intérimaires ayants des droits ouverts au CIF Intérimaire),

Permanents des agences d'emploi en CDI ou CDD.

### MODALITES D'ACCES AUX SERVICES :

**Niveau 1 du CÉP :** par téléphone avec la ligne Evulofil (01 73 78 13 30), du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Ou par le formulaire de contact du [site Internet Mon CÉP – FAF TT](#)

**Niveaux 2 et 3 du CÉP :** possible à distance (par téléphone ou Internet) ou dans le cadre d'ateliers collectifs, avec une conseillère en évolution professionnelle.

Un site Internet dédié au CÉP : [moncep.faftt.fr](http://moncep.faftt.fr)

### ANTENNES, HORAIRES

Permanence Poitiers 34 Boulevard de Solférino (dans le cadre d'un CIF intérimaire des ateliers projets une fois par mois sur rendez-vous .

Permanence à l'ERO du bassin de La Rochelle, le 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois : le matin sans rendez-vous, l'après-midi sur rendez-vous (en appelant au 01 73 78 13 30).

### CONTACTS

#### POUR LE GRAND PUBLIC

Emmanuelle MONTEIL

Conseillère en évolution professionnelle

Ligne Evulofil : 01 73 78 13 30

Site : [moncep.faftt.fr](http://moncep.faftt.fr)

#### POUR LES PROFESSIONNELS

Emmanuelle MONTEIL

Conseillère en évolution professionnelle

[emonteil@faftt.fr](mailto:emonteil@faftt.fr)

06 66 55 71 11

### INTERVENTION SUR LE CÉP :

Le Fongecif Poitou-Charentes intervient sur les trois niveaux du CÉP.  
11 services ont été définis.

#### CÉP niveau 1 – JE M'INFORME – Services :

- 1- Bénéficier d'un accueil individualisé
- 2- S'informer et se documenter sur son environnement socio-économique
- 3- S'informer et se documenter sur les dispositifs et services
- 4- Découvrir des métiers et de nouveaux horizons

#### CÉP niveau 2 – JE ME DECIDE – Services :

- 5- Faire le point avec un conseiller
- 6- Elaborer son projet de transition professionnelle
- 7- Identifier et mettre en valeur ses compétences
- 8- Co-construire son plan d'action opérationnel

#### CÉP niveau 3 – JE ME LANCE – Services :

- 9- Réussir sa transition professionnelle
- 10- Mettre en œuvre son parcours pour acquérir des compétences
- 11- Mettre en œuvre son plan de financement

### PUBLIC CIBLE :

Salariés relevant du champ du Fongecif nouvelle-aquitaine  
Demandeurs d'emploi - ex-salariés en CDD (éligibles CIF-CDD) relevant du champ du Fongecif nouvelle-aquitaine.

### MODALITES D'ACCES AUX SERVICES :

**Niveau 1 du CÉP :** Accueil immédiat téléphonique au 05 49 28 38 28, ou sur place, dans les bureaux à Niort

**Niveau 2 du CÉP :** Sur rendez-vous suite à un accueil de 1er niveau, possible en face à face sur les antennes ou permanences, ou par téléphone.

**Niveau 3 du CÉP :** Sur rendez-vous en face à face sur les antennes ou permanences, ou par téléphone.

Des plages de service immédiat sont aussi programmées à Niort où les salariés/demandeurs d'emploi peuvent rencontrer un Conseiller CÉP sans RDV.

### ANTENNES, HORAIRES

#### Antenne de Niort

Fongecif nouvelle-aquitaine - 31 avenue de Verdun – BP70026 – 79001 Niort Cedex

Horaires : Du lundi au vendredi, de 8:30 à 12:30 et de 13:30 à 17:30 (jusqu'à 16:30 le vendredi)

#### Autres antennes / permanences territoire ex Poitou-Charentes :

- Charente (16) : Angoulême, Cognac
- Charente Maritime (17) : La Rochelle, Rochefort, Saint-Jean-d'Angély, Saintes, Royan et Jonzac
- Deux-Sèvres (79) : Bressuire, Thouars
- Vienne (86) : Poitiers, Châtelleraut, Loudun

**Ouvertures programmées 1er semestre 2017 :** Confolens/Ruffec/Civray

### CONTACTS

#### POUR LE GRAND PUBLIC

Equipe CÉP

05 49 28 38 28

[contact@fongecifpoitoucharentes.fr](mailto:contact@fongecifpoitoucharentes.fr)

Site : [fongecifpoitoucharentes.fr](http://fongecifpoitoucharentes.fr)

[Moncepmonfongecif.fr](http://Moncepmonfongecif.fr)

#### POUR LES PROFESSIONNELS

Equipe CÉP (5 conseillers)

05 49 28 38 28

[contact@fongecifpoitoucharentes.fr](mailto:contact@fongecifpoitoucharentes.fr)

### INTERVENTION SUR LE CÉP :

Opcalim intervient sur les trois niveaux du CÉP au travers du réseau de l'APECITA.

### PUBLIC CIBLE :

Salariés des Coopératives agricoles et services associés

Demandeurs d'emploi - ex-salariés en CDD (éligibles CIF-CDD) relevant du champ d'Opcalim.

### MODALITES D'ACCES AUX SERVICES :

Les personnes peuvent contacter un conseiller CÉP au sein du **réseau de l'APECITA** qui a été choisi par OPCALIM dans le cadre d'un appel d'offre pour :

- Son expertise des problématiques locales, sectorielles et de la formation,
- Son expérience de l'ingénierie financière de la formation,
- Et son réseau de conseiller de proximité formés au conseil et à l'accompagnement..

Pour rencontrer un conseiller APECITA, il est nécessaire de prendre RDV par téléphone auprès de la délégation : 05 49 44 75 22.

### ANTENNES, HORAIRES

#### APECITA – Délégation Poitou-Charentes:

Agropole BP 50 005 - 2133 Route de Chauvigny - 86550 Mignaloux-Beauvoir

Tél. : 05 49 44 75 22

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 09:00 à 17:00

#### Permanence Angoulême :

Maison de l'Agriculture - ZE Ma Campagne - 16000 ANGOULEME

#### Permanence Niort :

Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres - Les Ruralies à Prahecq

#### Permanence La Rochelle :

ARFTLV - 15 rue Alsace Lorraine - à La Rochelle

### CONTACTS

#### POUR LE GRAND PUBLIC

APECITA

05 49 44 75 22

[poitiers@apecita.com](mailto:poitiers@apecita.com)

Site : [www.apecita.com](http://www.apecita.com)

#### POUR LES PROFESSIONNELS

Délégation régionale Opcalim

3-5 rue Guillaume VII le Troubadour

BP 97 - 86003 Poitiers Cedex

05 49 41 50 10

[poitiers@opcalim.org](mailto:poitiers@opcalim.org)

Site : [www.opcalim.org](http://www.opcalim.org)

### INTERVENTION SUR LE CÉP :

Unagecif intervient sur les trois niveaux du CÉP.

**CÉP niveau 1 :** L'Unagecif met à disposition des informations, fiches pratiques et des liens utiles pour permettre au bénéficiaire d'analyser sa situation, être aidé dans ses démarches et identifier les acteurs susceptibles de l'aider.

**CÉP niveau 2 :** Dans une démarche de "co-construction" le conseiller Unagecif aide le bénéficiaire à formaliser son projet d'évolution professionnelle et d'y assortir une stratégie.

**CÉP niveau 3 :** Une fois le projet de l'évolution professionnel formalisé, le conseiller Unagecif et le bénéficiaire co-construisent un plan d'actions incluant plusieurs étapes comme le parcours de formation envisagé, le dispositif à mobiliser, le plan de financement etc.

### PUBLIC CIBLE :

Salariés de la Banque de France, des Industries Electriques et Gazières, de la RATP et de la SNCF.

### MODALITES D'ACCES AUX SERVICES :

#### Niveau 1 du CÉP

##### Un service d'information téléphonique de proximité

Un collaborateur UNAGECIF répond aux demandes d'informations au 01 44 70 74 74

##### Des Réunions d'Information Collectives

Livraison d'une information complète et précise sur les différents dispositifs de formation professionnelle financés, sur les droits et les démarches à effectuer pour déposer un dossier.

Service proposé en différents lieux sur le territoire national

##### Un Tchat régulier (3 sessions par semaine)

Un conseiller Unagecif donne rendez-vous tous les jours sur le Tchat pour répondre en temps réel, et en toute confidentialité, à toutes les questions sur les dispositifs CIF, CBC, VAE...et leur mise en œuvre, les secteurs qui recrutent, le CPF, toutes les questions de niveau 1.

##### Questions/FAQ

Possibilité de poser les questions directement depuis l'espace personnalisé du salarié. La base FAQ, regroupe la plupart des réponses aux questions posées...

**Niveau 2 et 3 du CÉP : Des entretiens individuels d'accompagnement** Accompagnement sur mesure dans les démarches et appui à chaque étape du projet sur simple rendez-vous avec un conseiller Unagecif. Service disponible sur simple demande. Dès réception de la demande physique ou téléphonique, un conseiller prend contact avec le salarié dans les 48 heures ouvrables pour proposer un RDV d'accompagnement ou la participation à un atelier projet.

### CONTACTS

Unagecif

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 16h30.

01.44.70.74.74

Site : [www.unagecif.org](http://www.unagecif.org)

Possibilité de créer son espace salarié.

### INTERVENTION SUR LE CÉP :

Opérateur inscrit dans la Loi, Unifaf intervient sur les trois niveaux du Conseil en Evolution Professionnel

**Niveau 1 du CÉP :** accueil individualisé

- Cette étape vise à permettre au bénéficiaire d'analyser sa situation professionnelle, de décider de la poursuite ou non de ses démarches, d'identifier les acteurs susceptibles de l'aider.

**Niveau 2 du CÉP :** conseil personnalisé

- Cette phase a vocation à permettre au bénéficiaire de formaliser son projet d'évolution professionnelle et de définir une stratégie pour réaliser son projet

**Niveau 3 du CÉP :** accompagnement personnalisé à la mise en œuvre du projet :

- Cette étape vise à permettre au bénéficiaire de disposer d'un plan d'actions et d'un soutien global à la réalisation de son projet.

### PUBLIC CIBLE :

Salariés (CDI et CDD) de la branche associative sanitaire, sociale et médico-sociale et demandeurs d'emplois ayant été salariés de la branche

### MODALITES D'ACCES AUX SERVICES :

**Niveau 1 du CÉP :** Mobilisation via le site internet [mon-cep.unifaf.com](http://mon-cep.unifaf.com) ; ou par mail ([moncep.poitou-charentes@unifaf.fr](mailto:moncep.poitou-charentes@unifaf.fr)) ou par téléphone (05 49 77 11 34)

**Niveau 2 et 3 du CÉP :** Sur orientation suite CÉP 1, mobilisation via le site internet [mon-cep.unifaf.com](http://mon-cep.unifaf.com) ; ou par mail ([moncep.poitou-charentes@unifaf.fr](mailto:moncep.poitou-charentes@unifaf.fr)) ou par téléphone (05 49 77 11 34)

### ANTENNES, HORAIRES

#### Antenne de Niort

Unifaf - 3 rue de l'angélique – 79043 Bessines

Arrêt de bus à proximité immédiate des locaux (ligne A, arrêt Ebaupin).

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi, de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00

### CONTACTS

#### POUR LE GRAND PUBLIC

Corinne MICHEAU

Conseillère en évolution professionnelle

05 49 77 11 34

[moncep.poitou-charentes@unifaf.fr](mailto:moncep.poitou-charentes@unifaf.fr)

Site : [mon-cep.unifaf.com](http://mon-cep.unifaf.com)

#### POUR LES PROFESSIONNELS

Gilles ROCHER, Secrétaire Général

Corinne MICHEAU, Conseillère en évolution professionnelle

05 49 77 11 34

[moncep.poitou-charentes@unifaf.fr](mailto:moncep.poitou-charentes@unifaf.fr)

Site : [mon-cep.unifaf.com](http://mon-cep.unifaf.com)

## UNIFORMATION



### INTERVENTION SUR LE CÉP :

#### Niveau 1 du CÉP : Accueil individualisé

- ▶ Analyse de la situation et évaluation de la demande du salarié
- ▶ Informations / conseils sur les dispositifs de la formation professionnelle (CPF, CIF puis VAE, Bilan compétences,...)
- ▶ Informations / conseils sur les métiers, les filières de formations, les diplômes, le marché du travail

#### Niveau 2 du CÉP : Conseil personnalisé

- ▶ La construction du projet professionnel du salarié : méthodologie de construction du projet professionnel et stratégie d'évolution. Identification des compétences, exploration des pistes, recherche et traitement de l'information, stratégie de recherche d'emploi, évaluation de la faisabilité du projet.
- ▶ **Une nouveauté pour 2017 : la PMSMP Période de mise en situation en milieu professionnel.** Uniformation peut désormais proposer aux salariés dans le cadre du CEP (Niveau2) de Nouvelle-Aquitaine, une immersion en entreprise, tout en leur permettant de bénéficier d'une couverture sociale (ATMP) financée par Uniformation.
- ▶ Les salariés qui le souhaitent peuvent réaliser une période en entreprise hors temps de travail, pour découvrir un nouveau métier ou confirmer un projet de réorientation professionnelle.

#### Niveau 3 du CÉP : Accompagnement personnalisé à la mise en œuvre du projet

- ▶ Etapes et objectifs intermédiaires pour la réalisation du projet, actions à conduire pour ces étapes,
- ▶ Dispositifs et prestations à mobiliser
- ▶ Plan de financement et calendrier prévisionnel.

### PUBLIC CIBLE :

Salariés (et ex salariés en CDD) de l'économie sociale, de l'habitat social et de la protection sociale.

(21 branches : Animation, Tourisme Social et Familial, Sport, Golf, Ateliers et Chantiers d'Insertion, Mission Locale, Pôle Emploi, Aide à Domicile, Mutualité, RSI, IRC, Régime Général de Sécurité Sociale des salariés, Acteurs du Lien Social et Familial, PACT, ESH, CAUE, FSJT, OPHS, Société Coopératives HLM, Office Public de l'Habitat, Régies de Quartier)

### MODALITES D'ACCES AUX SERVICES :

**Niveau 1 du CÉP :** Accueil individualisé dans le cadre de permanence sur RDV physiques ou téléphoniques.

Prendre RDV par téléphone (09 69 32 79 79)

Dates des permanences disponibles sur le site <http://www.uniformation.fr/Evenements/>

**Niveau 2 du CÉP :** Entretiens individuels sur RDV, en permanence salariés CÉP avec un conseiller en évolution professionnelle.

**Niveau 3 du CÉP :** Rendez-vous individuels en permanence régionale **des conseillers formation**

Inscription en ligne via : <http://moncep.uniformation.fr/>

### ANTENNES, HORAIRES

**Pour toutes les permanences : accueil sur RDV - Dates permanences disponibles sur le site**

<http://www.uniformation.fr/Evenements/>

La cité des métiers, 88 Rue de Bel-air, 17000 La Rochelle

MESS 7 Rue Sainte-Claire Déville, 79000 Niort

FOL 18 Rue de la Brouette du Vinaigrier, 86000 Poitiers

CSCS AI, Association ou organisation, 19 Bis Avenue de l'Union, 16710 Saint-Yrieix-sur-Charente

### CONTACTS

#### POUR LE GRAND PUBLIC

09 69 32 79 79 (appel non surtaxé)

<http://www.uniformation.fr/Evenements/>

#### POUR LES PROFESSIONNELS

Mylène COUTURIER, Déléguée inter régionale

Martine ROLLAND, Conseillère en Evolution Professionnelle

Aurélie LABOUE, Assistante Référente CEP

Fabienne Monneau, Conseillère Formation

[cepsudouest@uniformation.fr](mailto:cepsudouest@uniformation.fr)

09 69 32 05 55

# LES PRESTATIONS ET OUTILS MOBILISABLES DANS LE CADRE DU CÉP

---

---

Cette rubrique présente :

- Les principales prestations de services mobilisables dans le cadre du CÉP,
- Les différentes prestations ou outils développés par les opérateurs dans le cadre du Conseil en Evolution Professionnelle.

Ces prestations et outils peuvent être mobilisés par différents opérateurs du CÉP, voir à l'initiative de l'individu lui-même. Les modalités de mobilisation sont systématiquement précisées.

Le recours à des prestations externes associées au CÉP est une faculté offerte à l'opérateur pour lui permettre de rendre un service adapté au besoin du bénéficiaire compte tenu de son projet.

Il intervient en complémentarité de son offre de service sans s'y substituer et en appui du processus de définition et de mise en œuvre d'un projet professionnel afin de mobiliser :

- Soit des compétences spécifiques,
- Soit une expertise approfondie.

Ces prestations concernent notamment :

- Les prestations permettant de réaliser un bilan de compétences ;
- Les prestations permettant aux actifs de faire valider les acquis de leur expérience (recevabilité, accompagnement, session de validation) ;
- Les prestations d'accompagnement, d'information et de conseil dispensées aux créateurs ou repreneurs d'entreprises agricoles, artisanales, commerciales ou libérales, exerçant ou non une activité.

### REALISER UN BILAN DE COMPETENCES

En savoir plus avec les fiches techniques de l'ARFTLV :

- [Le bilan de compétences des salariés](#) ;
- [Le congé pour bilan de compétences](#) ;
- [Le bilan de compétences des agents publics](#).

### Le bilan de compétences modulaire :

Suite à un appel à projet du FPSPP, certains OPACIF ont mis en place à titre expérimental un bilan de compétences, articulé avec le Conseil en Evolution Professionnelle en tant que "prestation associée".

**Ce bilan de compétences est modularisé** car il tient compte du travail réalisé en amont avec le conseiller référent et s'inscrit dans la continuité de la démarche de conseil. De façon opérationnelle, cela permet à la personne de ne solliciter dans le bilan de compétences que ce qui lui est nécessaire à un moment précis de son parcours et de son accompagnement CÉP. La personne peut mobiliser un ou plusieurs modules du bilan de compétences pour :

- Réaliser son bilan personnel et professionnel,
- Et/ou identifier ses compétences transférables et des pistes d'orientation possibles,
- Et/ou élaborer et valider son projet professionnel,
- Et/ou définir un plan d'actions.

La durée moyenne d'un parcours en bilan de compétences modularisé est d'environ 10 heures.

**Modalités :** En Poitou-Charentes, le Fafsea, le Fongecif, Unifaf, Uniformation sont les OPACIF qui expérimentent ce bilan de compétences modulaire.

Les personnes qui peuvent solliciter un bilan de compétences modulaires doivent répondre aux critères habituellement demandés par l'OPACIF pour bénéficier du congé bilan de compétences :

- Salariés en CDI justifiant d'une ancienneté en qualité de salarié d'au moins 5 ans, consécutifs ou non dont 12 mois dans l'entreprise où ils travaillent ;
- Anciens titulaires de CDD : au moins 24 mois comme salarié au cours des 5 dernières années dont 4 mois sous CDD au cours des 12 derniers mois.

La demande est à faire auprès du conseiller CÉP de l'OPACIF.

Ce bilan de compétences modulaire peut généralement être mobilisé plus rapidement qu'un bilan de compétences habituel (env. 3 semaines de délais).

## **REALISER UNE DEMARCHE DE VAE**

En savoir plus avec les fiches techniques de l'ARFTLV :

- [Validation des Acquis de l'Expérience \(VAE\)](#) ;
- [Financement de la VAE](#) ;
- [Congé VAE pour les salariés du privé](#) ;
- [Information et conseil en VAE](#) ;
- [Congé VAE pour les agents publics](#).

[Coordonnées des Points Régionaux Conseil en VAE.](#)

## **ÊTRE AIDE DANS UNE DEMARCHE DE CREATION-REPRISE D'ENTREPRISE**

En savoir plus avec les fiches du site Horizon :

- [Être accompagné, tester son projet](#) ;
- [Aides au créateur](#) ;
- [Emprunter pour financer son projet](#).

[Coordonnées des acteurs de la création d'entreprise.](#)



## SERVICES AUTO-CONSOMMABLES / ATELIERS AUTO-PRESCRIPTIBLES

<b>Bénéficiaires</b>	Cadres, publics relevant de l'APEC
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Connaissance du marché de l'emploi</li> <li>⇒ Aide à l'orientation professionnelle</li> <li>⇒ Validation du projet professionnel</li> <li>⇒ Accompagnement au projet de formation</li> <li>⇒ Accompagnement à la recherche d'emploi, TRE</li> </ul>
<b>Description</b>	Différents tutoriels ou vidéos disponible en autonomie sur le site de l'APEC : « le CÉP Qu'est-ce que c'est ? » ; « Argumenter mon projet de formation » ; « Quel financement de formation pour moi ? » ; « Mon cahier des charges formation » ; « Comparer les formations ».
<b>Modalités</b>	Informations, conseils, simulateurs disponibles sur le site de l'APEC. Rubrique « Ma Carrière / Entraînez-vous »
<b>Informations complémentaires</b>	<a href="https://cadres.apec.fr/Emploi/Ma-carriere/Entraenez-vous">https://cadres.apec.fr/Emploi/Ma-carriere/Entraenez-vous</a>
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## VOTRE POTENTIEL MARCHÉ (VPM)

<b>Bénéficiaires</b>	Cadres, publics relevant de l'APEC
<b>Objectif</b>	⇒ Aide à l'orientation professionnelle
<b>Description</b>	<p>Conseil individuel par un consultant APEC pour permettre à la personne de s'informer sur les tendances de recrutement de son marché (concurrence, opportunités...).</p> <p>Donner les éléments de connaissance pour permettre à la personne d'évoluer vers de nouvelles responsabilités ou changer de région.</p> <p>Conseil sur la meilleure stratégie à adopter et vous aide concrètement sur les premières démarches à entreprendre.</p>
<b>Modalités</b>	<p>Service à distance.</p> <p>La personne remplit un formulaire sur le site de l'APEC (<a href="http://www.apec.fr/">www.apec.fr/</a>)</p> <p>Puis un RDV téléphonique avec un consultant APEC est fixé (45 mn environ).</p> <p>A la suite du RDV, la personne reçoit une synthèse de l'échange et du plan d'action envisagé.</p>
<b>Informations complémentaires</b>	<a href="https://cadres.apec.fr/Emploi/Mes-services-Apec/Les-outils-pour-evoluer/Votre-marche/Votre-Potentiel-Marche">https://cadres.apec.fr/Emploi/Mes-services-Apec/Les-outils-pour-evoluer/Votre-marche/Votre-Potentiel-Marche</a>
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<input type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP



## FLASH CONSEIL

<b>Bénéficiaires</b>	Cadres, publics relevant de l'APEC
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Aide à l'orientation professionnelle</li> <li>⇒ Validation du projet professionnel</li> <li>⇒ Accompagnement au projet de formation</li> </ul>
<b>Description</b>	Service téléphonique pouvant être mobilisé par la personne pour toute question relative à son évolution professionnelle : conseil pratique ou réflexion plus large sur la carrière.
<b>Modalités</b>	<p>Service téléphonique en direct assuré par un consultant APEC.                  Du lundi au vendredi de 9h à 19h.                  Tél. : 09 69 32 14 00                  (appel non surtaxé)                  A la suite de l'appel, la personne reçoit une feuille de route des éléments convenus par téléphone.</p>
<b>Informations complémentaires</b>	<a href="https://cadres.apec.fr/Emploi/Mes-services-Apec/Les-strategies-pour-evoluer-maintenant/Une-question-une-reponse/Flash-Conseil">https://cadres.apec.fr/Emploi/Mes-services-Apec/Les-strategies-pour-evoluer-maintenant/Une-question-une-reponse/Flash-Conseil</a>
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## NEXT STEP

<b>Bénéficiaires</b>	Cadres, publics relevant de l'APEC
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Connaissance du marché de l'emploi</li> <li>⇒ Aide à l'orientation professionnelle</li> <li>⇒ Validation du projet professionnel</li> <li>⇒ Accompagnement au projet de formation</li> </ul>
<b>Description</b>	Conseil individuel par un consultant APEC pour élaborer et structurer son projet d'évolution et définir le cas échéant les compétences à acquérir notamment par des formations.
<b>Modalités</b>	<p>2 à 3 entretiens avec un consultant APEC, dans un délai de 3 mois, en face à face ou à distance.                  Pendant la prestation, la personne a accès à Ubika, plateforme interactive web pour préparer les rendez-vous ou approfondir sa réflexion.                  La personne peut solliciter cette prestation en ligne sur le site de l'APEC.</p>
<b>Informations complémentaires</b>	<a href="https://cadres.apec.fr/Emploi/Mes-services-Apec/Les-strategies-pour-evoluer-maintenant/Votre-projet-votre-strategie/Next-Step">https://cadres.apec.fr/Emploi/Mes-services-Apec/Les-strategies-pour-evoluer-maintenant/Votre-projet-votre-strategie/Next-Step</a>
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<input type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP



## DIAGNOSTIC FORMATION

<b>Bénéficiaires</b>	Cadres, publics relevant de l'APEC
<b>Objectif</b>	⇒ Accompagnement au projet de formation
<b>Description</b>	Au travers d'un entretien, un consultant conseille et oriente le cadre vers les formations correspondant à son projet professionnel et à sa situation.
<b>Modalités</b>	Entretien par téléphone de 45 mn, avec un consultant, structuré autour de 15 questions. La personne sollicite cette prestation via le site de l'APEC.
<b>Informations complémentaires</b>	
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<input type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## SOLUTION FORMATION

<b>Bénéficiaires</b>	Cadres, publics relevant de l'APEC
<b>Objectif</b>	⇒ Accompagnement au projet de formation
<b>Description</b>	Accompagnement personnalisé par un consultant de l'APEC pour l'élaboration et l'ingénierie du projet de formation (dispositifs et financement).
<b>Modalités</b>	2 à 4 entretiens avec un consultant APEC, sur une période de 3 à 6 mois, en face à face ou par téléphone. Pendant la prestation, la personne a accès à Ubika, plateforme interactive web pour préparer les rendez-vous ou approfondir sa réflexion. La personne peut solliciter cette prestation en ligne sur le site de l'APEC.
<b>Informations complémentaires</b>	
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<input type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP



## OBJECTIF CANDIDATURE

Bénéficiaires	Cadres, publics relevant de l'APEC
Objectif	⇒ Accompagnement à la recherche d'emploi, TRE
Description	Conseil individuel par un consultant APEC pour permettre à la personne d'avoir un avis sur son CV et sa lettre de motivation et des pistes d'amélioration.
Modalités	Service à distance. La personne envoie son CV et LM par le site de l'APEC ( <a href="http://www.apec.fr/">www.apec.fr/</a> ) Puis un RDV téléphonique avec un consultant APEC est fixé (45 mn environ).
Informations complémentaires	<a href="https://cadres.apec.fr/Emploi/Mes-services-Apec/Les-outils-pour-evoluer/CV-Lettre/Objectif-Candidature">https://cadres.apec.fr/Emploi/Mes-services-Apec/Les-outils-pour-evoluer/CV-Lettre/Objectif-Candidature</a>
Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :	<input type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## CLÉS D'EMPLOI

Bénéficiaires	Jeunes diplômés
Objectif	⇒ Accompagnement à la recherche d'emploi, TRE
Description	Avec un consultant le jeune diplômé structure sa recherche et élabore son plan d'action, identifie les entreprises à contacter, est conseillé sur son CV et lettre de candidature, et prépare ses entretiens.
Modalités	2 à 3 entretiens avec un consultant APEC, dans un délai de 3 mois, en face à face. Pendant la prestation, la personne a accès à Ubika, plateforme interactive web pour préparer les rendez-vous ou approfondir sa réflexion. La personne peut solliciter cette prestation en ligne sur le site de l'APEC ou au sein d'un centre APEC.
Informations complémentaires	<a href="https://jd.apec.fr/Emploi-stage/Mes-services-Apec/Les-strategies-pour-trouver-un-emploi/Votre-projet-votre-strategie/Cles-d-Emploi">https://jd.apec.fr/Emploi-stage/Mes-services-Apec/Les-strategies-pour-trouver-un-emploi/Votre-projet-votre-strategie/Cles-d-Emploi</a>
Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :	<input type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

Les prestations de l'Agefiph et du FIPHFP présentées ici sont mobilisables par plusieurs opérateurs du CÉP pour des personnes en situation de handicap : Cap Emploi, Pôle Emploi, Missions Locales.



## PRESTATIONS PONCTUELLES SPÉCIFIQUES (PPS)

Bénéficiaires	DEBOETH
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Aide à l'orientation professionnelle</li> <li>⇒ Validation du projet professionnel</li> <li>⇒ Accompagnement au projet de formation</li> </ul>
Description	<p><b>Expertise ponctuelle en lien direct avec le handicap.</b>                  La PPS apporte un éclairage par rapport au handicap pour l'élaboration d'un projet d'insertion ou de maintien dans l'emploi.                  Cinq types de PPS et d'expertises en fonction du handicap : handicap auditif, handicap visuel, handicap moteur, handicap mental, handicap psychique                  Pour chaque PPS, un intervenant expert réalise un diagnostic approfondi et donne des conclusions sur l'évaluation des capacités fonctionnelles, des conseils pour l'élaboration ou la validation du projet professionnel, l'analyse des techniques de compensation à mettre en œuvre, etc. en fonction du handicap.</p>
Modalités	Sur prescription du conseiller <b>Cap emploi, Sameth, Pôle emploi ou Mission locale.</b>
Informations complémentaires	<a href="#">Fiche Preco</a>
Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## PRESTATION HANDICAP PROJET (PHP)

Bénéficiaires	DEBOETH
Objectif	⇒ <b>Validation médicale</b> du projet professionnel (projet d'emplois ou projet d'entrée en formation) sur des métiers précis ou des qualifications précises.
Description	Prestation pour valider la viabilité d'un projet professionnel (emploi, création d'activité...) ou d'une entrée en formation par l'évaluation médicale de l'aptitude du demandeur d'emploi handicapé. Le prestataire analyse les capacités physiques, sensorielles ou cognitives au regard des activités qui seront demandées à la personne dans l'emploi ou la formation qu'elle envisage. Le prestataire émet un avis avec des éventuelles contre-indications médicales ou des limites fonctionnelles permettant à la personne de décider avec le prescripteur de la suite de son projet.
Modalités	Sous forme de rendez-vous d'environ 1 heure. Sur prescription du conseiller <b>Cap emploi, Sameth, Pôle emploi ou Mission locale.</b>
Informations complémentaires	<a href="#">Fiche Preco</a>
Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## PRESTATION SPÉCIFIQUE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE-PSOP

Bénéficiaires	DEBOETH / Salarié et travailleur indépendant reconnu TH ou en risque d'inaptitude
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Aide à l'orientation professionnelle</li> <li>⇒ Validation du projet professionnel</li> <li>⇒ Accompagnement au projet de formation</li> </ul>
Description	Prestation individuelle entre 20 et 40 h sur 3 mois maximum qui a pour objectif d'aider la personne à se projeter dans un parcours vers l'emploi, s'investir dans l'élaboration d'un projet professionnel ou de formation, en période de recherche d'emploi ou dans le cadre du reclassement interne ou externe d'un salarié.
Modalités	Sur prescription du conseiller <b>Cap emploi, Sameth, Comète, Pôle emploi, ou Mission locale.</b>
Informations complémentaires	<a href="#">Fiche Preco</a>
Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## FORMATIONS COURTES : REMOBILISATION VERS L'EMPLOI, RECONVERSION PROFESSIONNELLE ET HANDICAP,

Bénéficiaires	DEBOETH
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Aide à l'orientation professionnelle</li> <li>⇒ Validation du projet professionnel</li> <li>⇒ Accompagnement au projet de formation</li> </ul>
Description	<p>Prestations collectives de 210 h sur 3 mois (temps partiel) ayant pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- valider un projet professionnel réaliste et réalisable par la mise en situation professionnelle et favoriser l'insertion durable en milieu de travail ordinaire ;</li> <li>- Contribuer au deuil de la situation professionnelle antérieure</li> <li>- Cerner ses capacités par rapport à son handicap ; Restaurer l'image de soi;</li> <li>- Travailler sur la représentation du monde du travail ,</li> <li>- Identifier ses compétences vis à vis des métiers du territoire ,</li> <li>- Travailler sur les aptitudes au changement professionnel, ses capacités et ses aptitudes à apprendre, évaluer les potentiels et compétences;</li> <li>- Valider/confirmer les pistes professionnelles compatibles avec les diagnostics</li> </ul>
Modalités	Sur prescription via le SIP, du conseiller <b>Cap emploi, Pôle emploi, ou Mission locale.</b>
Informations complémentaires	<a href="#">Fiche Preco</a>
Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## PRESTATIONS CONSEIL À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ

<b>Bénéficiaires</b>	DEBOETH
<b>Objectif</b>	⇒ Création entreprise
<b>Description</b>	<p>Prestation visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner et conseiller les personnes handicapées ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise (conseil et aide au montage du projet, avis sur l'opportunité et la viabilité du projet, montage du dossier Agefiph)</li> <li>- Apporter un appui post création afin de favoriser le démarrage et le développement de l'entreprise (suivi de l'entreprise, appui au démarrage, appui personnalisé et périodique, intervention ponctuelle en cas de difficultés ou de demande du créateur).</li> </ul>
<b>Modalités</b>	Prestation de l'Agefiph sur prescription du conseiller Cap emploi, Sameth, Pôle emploi, ou Mission locale.
<b>Informations complémentaires</b>	<a href="#">Fiche Preco</a>
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<input type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP



## ACCOMPAGNEMENT A LA CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL

<b>Bénéficiaires</b>	Jeunes de 16 à 25 ans
<b>Objectif</b>	Valider un projet ou une réorientation professionnelle.
<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire acquérir une méthodologie de construction de projet en facilitant le développement de l'autonomie, de l'analyse et du pouvoir d'agir;</li> <li>- Réaliser avec le jeune l'inventaire de ses expériences en vue de valoriser ses compétences et définir les situations de transfert professionnel ;</li> <li>- Permettre au jeune d'appréhender son environnement socio-économique local et régional ;</li> <li>- Repérer avec le jeune les atouts et les freins que présente sa situation au regard de sa demande et de ses projets.</li> </ul>
<b>Modalités</b>	Sous forme d'entretiens individuels, d'ateliers ou d'informations collectives
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<input type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## ACCOMPAGNEMENT AUX CHOIX PROFESSIONNELS (ACP)

<b>Bénéficiaires</b>	Jeunes de 16 à 25 ans
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Travailler la connaissance de soi : goûts, motivation, centres d'intérêts, aptitudes</li> <li>⇒ Identifier ses atouts</li> <li>⇒ Découvrir des secteurs d'activités, des métiers</li> <li>⇒ S'informer sur l'accès aux métiers</li> <li>⇒ Définir ou confirmer un projet professionnel</li> </ul>
<b>Description</b>	<p>L'ACP permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'accompagner les jeunes dans la définition ou la confirmation de leur projet professionnel ;</li> <li>- de leur permettre de découvrir un métier quel qu'il soit, avec ses avantages, ses contraintes et ses conditions d'exercice, et d'avoir une meilleure connaissance des emplois proposés sur les territoires ;</li> <li>- d'améliorer les prescriptions vers les formations ;</li> <li>- de sécuriser les parcours de formation.</li> </ul>

<b>Modalités</b>	Dans chaque Mission locale, des conseillers formés et habilités réalisent l'ACP au travers de 6 étapes clés, avec des temps individuels et /ou collectifs. Durée minimum : 15 heures échelonnées sur plusieurs semaines.  L'inscription à ACP se fait sur prescription du conseiller Mission locale
<b>Informations complémentaires</b>	<a href="#">Fiche PRECO</a>
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<input type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

<b>Bénéficiaires</b>	Jeunes de 16 à 25 ans
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découverte de métiers</li> <li>- Validation de projet professionnel, évaluation de compétences</li> </ul>
<b>Description</b>	Accompagnement des jeunes dans leur recherche d'emploi : amélioration des techniques de recherche d'emploi
<b>Modalités</b>	Signature tripartite d'une convention générée par la Mission Locale
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<input type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

<b>Bénéficiaires</b>	Jeunes de 16 à 25 ans
<b>Objectif</b>	- Donner des réponses en termes de pertinence, viabilité et financement.
<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir la liste des possibles pour la réalisation du projet ;</li> <li>- Aider à la construction du parcours : plan de formation, recherche d'alternance, retour en formation initiale, VAE, recherche d'emploi directe ;</li> <li>- Sécuriser le parcours par la recherche de financements ;</li> <li>- Accompagner la levée des freins périphériques (mobilité, gare d'enfant(s), hébergements...)</li> </ul>
<b>Modalités</b>	Entretiens individuels avec un référent dédié.
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<input type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## ATELIER : METHODE D'ANALYSE ET DE RECHERCHE DE L'INFORMATION

<b>Bénéficiaires</b>	Demandeurs d'emploi ayant besoin de rechercher des informations sur un métier, un secteur professionnel ou une formation.
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Accompagner le demandeur d'emploi à la recherche de l'information,</li> <li>⇒ Permettre à la personne d'acquérir la méthode de recherche et d'analyse de l'information.</li> </ul>
<b>Description</b>	<p>Cet atelier permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De faire l'état des lieux des informations à disposition et de celles à rechercher,</li> <li>- D'établir une stratégie de recherche de l'information et de définir les sources,</li> <li>- D'être en capacité d'analyser l'information en lien avec ses besoins.</li> </ul>
<b>Modalités</b>	Modalité 3 heures/ animation interne par un conseiller ou un psychologue du travail
<b>Informations complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prescription par le conseiller lors de tout entretien,</li> <li>- Auto-inscription depuis l'espace personnel de demandeur d'emploi.</li> </ul>
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<input type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## ATELIER : INITIER SON EVOLUTION PROFESSIONNELLE

<b>Bénéficiaires</b>	Demandeurs d'emploi ayant besoin de travailler sur leurs compétences, valeurs et intérêts professionnels.
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Accompagner la personne à identifier ses compétences professionnelles, ses valeurs et intérêts professionnels,</li> <li>⇒ Permettre à la personne d'acquérir la méthode d'identification des compétences professionnelles, de savoir identifier ses valeurs et intérêts professionnels.</li> </ul>
<b>Description</b>	<p>Cet atelier permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'identifier ses compétences professionnelles,</li> <li>- D'identifier ses intérêts professionnels,</li> <li>- Explorer ses valeurs professionnelles,</li> <li>- Etablir un bilan de sa situation et le confronter éventuellement à un projet :</li> </ul> <p>Les compétences souhaitées            Les activités supplémentaires recherchées            Les valeurs et intérêts professionnels recherchés</p>
<b>Modalités</b>	<p>Travail en 2 demi-journées et intersession (2*3heures)            Animation interne par un conseiller ou un psychologue du travail.</p>

<b>Informations complémentaires</b>	-Prescription par le conseiller lors de tout entretien, -Auto-inscription depuis l'espace personnel de demandeur d'emploi.
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<input type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## ATELIER : S'ORIENTER VERS LES METIERS PORTEURS

<b>Bénéficiaires</b>	Public souhaitant découvrir les filières porteuses.
<b>Objectif</b>	Permettre au demandeur d'emploi de : ⇒ S'affranchir des éventuelles représentations, ⇒ Apprécier les opportunités de la filière, ⇒ Apprécier les métiers proposés, ⇒ Evaluer ses appétences pour un ou plusieurs métiers
<b>Description</b>	Ces ateliers permettent de découvrir les filières porteuses d'opportunités d'emplois et d'avoir suffisamment d'informations et de réflexion permettant d'envisager ou non une orientation vers celles-ci. Ils offrent <ul style="list-style-type: none"> <li>• une présentation de la filière, des questionnaires d'auto-positionnement par rapport aux conditions de travail et aux centres d'intérêts des bénéficiaires,</li> <li>• Des échanges collectifs permettant d'évaluer la cohérence avec ses propres critères,</li> <li>• Une découverte des 15 à 20 métiers de la filière,</li> <li>• Un entretien court avec l'animateur permettant de faire un bilan.</li> </ul>
<b>Modalités</b>	½ journée Animation interne par un conseiller ou un psychologue du travail.
<b>Informations complémentaires</b>	-Prescription par le conseiller lors de tout entretien, -Auto-inscription depuis l'espace personnel de demandeur d'emploi.
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<input type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## ATELIER : PREPARER SON PROJET DE FORMATION

<b>Bénéficiaires</b>	Demandeurs d'emploi ayant un projet validé et ayant identifié un métier pour lequel la formation est requise pour accéder à ce métier/emploi.
<b>Objectif</b>	<p>⇒ Permettre au demandeur d'emploi d'acquérir la méthode d'identification du besoin de formation, du choix d'une offre de formation et d'un organisme de formation,</p> <p>⇒ Accompagner le demandeur d'emploi pour identifier son besoin de formation, son offre de formation voire même son organisme de formation.</p>
<b>Description</b>	<p>Cet atelier intervient lorsque le projet d'orientation est validé. Il permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'explorer le monde de la formation (les dispositifs, les financements, les besoins en matière de formation),</li> <li>• De sélectionner et choisir une offre de formation,</li> <li>• De faire un bilan personnalisé des besoins de manière à pouvoir poursuivre le travail avec son conseiller.</li> </ul>
<b>Modalités</b>	2 à 3 heures + une intersession Animation interne par un conseiller ou un psychologue du travail.
<b>Informations complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prescription par le conseiller lors de tout entretien,</li> <li>• Auto-inscription depuis l'espace personnel de demandeur d'emploi.</li> </ul>
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<input type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## ATELIER : SE PREPARER A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

<b>Bénéficiaires</b>	Tout public s'interrogeant sur la possibilité d'engager une démarche VAE.
<b>Objectif</b>	<p>⇒ Apprécier l'opportunité d'engager une démarche VAE en égard à son projet et à son expérience professionnelle,</p> <p>⇒ Evaluer la faisabilité de cet engagement compte tenu des certifications mobilisables et des contributions attendues du candidat dans ce type de démarche,</p> <p>⇒ Le cas échéant, identifier les contacts à prendre pour mener à bien sa démarche de VAE,</p> <p>⇒ Si la VAE s'avère comme non pertinente, identifier des solutions alternatives (formation, emploi direct...),</p>

<b>Description</b>	<p>Dès lors que la personne a une expérience d'au moins 3 ans dans son métier, il est judicieux de s'interroger sur l'utilité d'intégrer une VAE dans son parcours de retour à l'emploi. Cet atelier permet de connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les conditions d'éligibilité,</li> <li>• Les étapes,</li> <li>• Le RNCP (répertoire national des certifications professionnelles),</li> <li>• Les sources d'informations,</li> <li>• Les documents administratifs,</li> <li>• Les supports,</li> </ul>
<b>Modalités</b>	<p>3 heures Animation interne par un conseiller ou un psychologue du travail.</p>
<b>Informations complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prescription par le conseiller lors de tout entretien,</li> <li>• Auto-inscription depuis l'espace personnel de demandeur d'emploi.</li> </ul>
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<p><input type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP</p>

## PRESTATION : MÉTHODE D'APPUI A L'ORIENTATION PAR LA SIMULATION (MAOS)

<b>Bénéficiaires</b>	<p>Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi ayant besoin de confronter leurs représentations du métier aux réalités et ayant un projet sur l'un des 4 métiers évaluables.</p>
<b>Objectif</b>	<p>⇒ Permet au demandeur d'emploi de clarifier la représentation qu'il peut avoir d'un métier ou d'un secteur professionnel, ⇒ Vise à faire prendre conscience de certaines réalités d'un métier par des mises en situation pour aider la personne dans son choix d'orientation. Possibilité sur 4 métiers : Auxiliaire de vie, Installateur polyvalent, Employé polyvalent de restauration ou chauffeur poids-lourds.</p>
<b>Description</b>	<p>Grace à ses exercices de mise en situation, la prestation MAOS permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de clarifier sa représentation du métier,</li> <li>- de prendre conscience des réalités du métier,</li> <li>- de choisir de s'orienter vers celui-ci ou non en ayant connaissance des contraintes.</li> </ul>
<b>Modalités</b>	<p>Animation interne par un conseiller ou un psychologue du travail.</p>
<b>Informations complémentaires</b>	<p>Prescription par le conseiller ou le psychologue du travail.</p>
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<p><input type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP</p>

## PRESTATION : ACTIV'PROJET

<b>Bénéficiaires</b>	Tout demandeur d'emploi qui a besoin de définir un ou plusieurs projets professionnels.
<b>Objectif</b>	Permettre au demandeur d'emploi de : ⇒ D'élaborer ou de confirmer un ou plusieurs projets professionnels, ⇒ De progresser dans l'acquisition de ses compétences à s'orienter tout au long de la vie.
<b>Description</b>	<p>Activ'Projet est une prestation « individuelle » innovante, souple, personnalisée et qui fait appel à différentes modalités de travail pour répondre au mieux aux besoins de réflexion sur son projet professionnel.</p> <p>Elle vise un double objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Objectif opérationnel : élaborer ou confirmer un ou plusieurs projets professionnels,</li> <li>- Objectif pédagogique : progresser dans l'acquisition de ses compétences à s'orienter, pour pouvoir les mobiliser de manière pérenne, tout au long de sa vie professionnelle.</li> </ul> <p>Innovante car elle mixe différentes formes d'outils, de méthodes et d'entretiens individuels. Le prestataire pourra, par exemple proposer des ressources accessibles en ligne (quizz, documents ressources, vidéos...). Souple car les modalités de contact s'adaptent au rythme de travail. Personnalisé, car sont définis les objectifs que la personne souhaite atteindre afin de personnaliser le contenu de la prestation.</p>
<b>Modalités</b>	8 semaines dont 3 rendez-vous obligatoires.
<b>Informations complémentaires</b>	Prescription par le conseiller ou le psychologue du travail.
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<input type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## PRESTATION: EVALUATION DES COMPÉTENCES ET CAPACITÉS PROFESSIONNELLES ECCP-PROJET



<b>Bénéficiaires</b>	<p>Demandeurs d'emploi ou candidats pour lesquels est identifiée la nécessité de faire évaluer les connaissances et /ou compétences, en particulier pour les personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sans expérience récente ou/ou suffisante dans l'emploi recherché,</li> <li>• Qui ont des difficultés pour cerner leurs points forts en termes de compétences et connaissances par rapport à l'emploi recherché,</li> <li>• Qui doivent identifier et /ou confirmer des cibles d'emploi réalistes au regard du marché du travail local et de leur titre professionnel,</li> <li>• Qui candidatent sur un poste nécessitant des connaissances et/ou des compétences précises.</li> </ul>
<b>Objectif</b>	<p>Evaluer la faisabilité d'un projet professionnel et permettre au demandeur d'emploi d'identifier ses compétences et /ou de valoriser ses compétences auprès des employeurs potentiels. Utiliser les leviers pertinents pour mobiliser la formation professionnelle.</p>
<b>Description</b>	<p>L'ECCP comprend 3 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Phase information : présentation du déroulé et des outils d'évaluation,</li> <li>- Phase d'évaluation : passage de tests, épreuves ou mises en situation,</li> <li>- Phase de bilan : analyse synthèse et rédaction du bilan. Selon les besoins, elle permet de manière objective, de :</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire un bilan des acquis professionnels,</li> <li>• D'identifier et de valoriser ses points forts pour la recherche d'emploi,</li> <li>• Définir un plan d'action visant à réduire l'écart emploi/métier cible identifié,</li> <li>• Définir ou préciser ses besoins exacts de formation.</li> </ul> <p>Une synthèse de l'évaluation et un bilan de la prestation sont mis à disposition dans l'espace personnel pôle-emploi.fr pour permettre son utilisation dans le cadre d'un processus de recrutement ou pour accompagner ses candidatures.</p>
<b>Modalités</b>	<p>De 4 à 7 heures Prestataire externe.</p>
<b>Informations complémentaires</b>	<p>Prescription par le conseiller ou le psychologue du travail.</p>
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<p><input type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP</p>

## EMPLOI STORE : LES MOOCS (« MASSIVE OPEN ONLINE COURSE »)



Bénéficiaires	Tout actif
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Aide à l'orientation professionnelle</li> <li>⇒ Validation du projet professionnel</li> <li>⇒ Accompagnement à la recherche d'emploi, TRE</li> </ul>
Description	<p>Cours en ligne ouvert à tous. Ces cours, sous forme de vidéo, sont animés par des enseignants / formateurs / experts avec des objectifs pédagogiques identifiés.</p> <p>4 MOOCS sont disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- "<b>Construire son projet professionnel</b>" : identifier ses compétences, connaître ses intérêts, analyser la faisabilité de son projet, définir sa stratégie professionnelle et son plan d'action</li> <li>- "<b>Organiser sa recherche d'emploi, trouver des offres qui me correspondent</b>" : Apprendre à organiser son temps et à acquérir de bons réflexes dans sa recherche</li> <li>- "<b>Réaliser un CV et une lettre de candidature</b>" : apprendre à travailler ces documents pour qu'ils reflètent son profil et sa motivation</li> <li>- "<b>Préparer un entretien d'embauche et ses relances employeurs</b>" : découvrir les bons réflexes et la bonne méthodologie pour préparer et passer ses entretiens.</li> </ul>
Modalités	<p>Service à distance en ligne.</p> <p>Différentes formes d'interactions : chat, partage de documents, salles de discussions virtuelles, réseaux sociaux, forums de discussion...</p> <p>Les cours sont prodigués sous forme de vidéos par des collaborateurs Pôle emploi avec l'aide d'intervenants extérieurs, des entreprises.</p> <p>Chaque formation dure 4 semaines à raison de 2h environ de travail hebdomadaire.</p> <p>Inscription en ligne sur <a href="https://mooc-pole-emploi.fr/">https://mooc-pole-emploi.fr/</a></p> <p>Attention, sessions ouvertes sur certaines périodes</p>
Informations complémentaires	<a href="https://mooc-pole-emploi.fr/">https://mooc-pole-emploi.fr/</a>
Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP</li> </ul>

## EMPLOI STORE : ET...E-LEARNING, COACHING, APPLICATIONS MOBILES... pôle emploi

<b>Bénéficiaires</b>	Tout actif
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Validation du projet professionnel</li> <li>⇒ Accompagnement au projet de formation</li> </ul>
<b>Description</b>	<p>Cette plateforme regroupe et propose plus d'une centaine de services web et mobile destinés à aider les personnes en recherche d'emploi à choisir un métier, se former, préparer sa candidature et trouver un emploi. Les services et outils sont ordonnés en quatre grandes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Choisir un métier »,</li> <li>- « Se former »</li> <li>- « Préparer sa candidature »,</li> <li>- « Trouver un emploi ».</li> </ul> <p>Pour chaque thématique, trois rubriques aident l'internaute à trouver plus facilement le service de son choix.</p> <p>Types de services accessibles : outils d'aide au choix professionnels, E-learning, learning games, serious games, simulateur d'entretien, quiz, etc.</p>
<b>Modalités</b>	L'Emploi Store est un service en ligne : <a href="#">emploi store</a>
<b>Informations complémentaires</b>	<a href="#">Emploi store</a>
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP</li> </ul>

### MON-CEP.AFDAS.FR – TENDANCES DE L'EMPLOI

Bénéficiaires	Salariés des secteurs de la culture, de la communication, des médias et des loisirs, Tout actif
Objectif	⇒ Connaissance du marché de l'emploi ⇒ Aide à l'orientation professionnelle
Description	Le site Internet permet d'accéder à des informations sur les tendances de l'emploi en régions (tout domaine professionnel et tout métier). Le site apporte aussi une information sur le CÉP et une prise de contact avec un conseiller en évolution professionnelle.
Modalités	Site: <a href="http://mon-cep.afdas.com/">http://mon-cep.afdas.com/</a> ; Rubrique "Les tendances de l'emploi par région".
Informations complémentaires	<a href="http://mon-cep.afdas.com/sommaire-outils-et-services">http://mon-cep.afdas.com/sommaire-outils-et-services</a>
Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

### MON-CEP.AFDAS.FR – CONNAISSANCE BRANCHES ET MÉTIERS

Bénéficiaires	Salariés des secteurs de la culture, de la communication, des médias et des loisirs Tout actif
Objectif	⇒ Connaissance du marché de l'emploi ⇒ Aide à l'orientation professionnelle
Description	Le site Internet propose : - Un accès à l'ensemble des fiches métiers de la culture, de la communication, des médias et des loisirs, - Un portrait des différentes branches professionnelles : audiovisuel, distribution directe, exploitation cinéma et distribution de films, presse et agences de presse, édition du livre, édition phonographique, publicité, loisirs, spectacle vivant.
Modalités	Site: <a href="http://mon-cep.afdas.com/">http://mon-cep.afdas.com/</a> ; Rubrique "Outils et services".
Informations complémentaires	<a href="http://mon-cep.afdas.com/sommaire-outils-et-services">http://mon-cep.afdas.com/sommaire-outils-et-services</a>
Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

**MODULES E-LEARNING "20 MINUTES CHRONO"**

<b>Bénéficiaires</b>	Actif accompagnés par l'Afdas dans le cadre du CÉP
<b>Objectif</b>	⇒ Aide à l'orientation professionnelle ⇒ Validation du projet professionnel ⇒ Accompagnement à la recherche d'emploi, TRE
<b>Description</b>	Ce sont des modules d'apprentissage en ligne pour aider la personne à construire son projet et à améliorer ses techniques de recherche d'emploi. Ces modules combinent texte, séquences vidéo, quiz et documentation téléchargeable. Le tout dans un format simple et de courte durée. Modules : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les règles d'un CV gagnant</li> <li>- Changer de métier</li> <li>- Bâtir son projet professionnel</li> <li>- Evaluer la faisabilité de son projet professionnel</li> <li>- Développer et animer son réseau professionnel</li> <li>- Réussir ses entretiens</li> <li>- Préparer ses entretiens</li> <li>- Créer son profil digital</li> </ul>
<b>Modalités</b>	Le conseiller CÉP Afdas communique à la personne ses codes d'accès pour se connecter à ses modules via le site <a href="http://mon-cep.afdas.com/">http://mon-cep.afdas.com/</a>
<b>Informations complémentaires</b>	
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## MONCEP.FAFTT.FR



<b>Bénéficiaires</b>	Salariés de l'Intérim Tout actif
<b>Objectif</b>	⇒ Connaissance du marché de l'emploi ⇒ Aide à l'orientation professionnelle
<b>Description</b>	Le site Internet permet d'accéder à des informations sur les tendances de l'emploi en régions (tout domaine professionnel et tout métier). Le site apporte aussi une information sur le CÉP et une prise de contact avec un conseiller en évolution professionnelle.
<b>Modalités</b>	Site: <a href="http://moncep.faftt.fr">http://moncep.faftt.fr</a> ; Rubrique « Les secteurs qui recrutent près de chez vous ».
<b>Informations complémentaires</b>	
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## EVOLUFIL

<b>Bénéficiaires</b>	Salariés de l'Intérim
<b>Objectif</b>	⇒ Connaissance du marché de l'emploi ⇒ Aide à l'orientation professionnelle ⇒ Validation du projet professionnel ⇒ Accompagnement au projet de formation
<b>Description</b>	Service d'information téléphonique EVOLUFIL pour répondre aux questions des salariés de l'intérim et délivrer une première information sur les droits à la formation et les services accessibles au FAF.TT Appelez-nous au
<b>Modalités</b>	Ligne téléphonique : 01 73 78 13 30 du lundi au vendredi de 9h à 18h. Les conseillers de la Ligne Evolufil peuvent aussi être sollicités via un formulaire contact : <a href="http://moncep.faftt.fr/content/nous-contacter">http://moncep.faftt.fr/content/nous-contacter</a>
<b>Informations complémentaires</b>	
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## EVOLUPRO



Bénéficiaires	Salariés de l'Intérim
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Aide à l'orientation professionnelle</li> <li>⇒ Validation du projet professionnel</li> <li>⇒ Accompagnement au projet de formation</li> <li>⇒ Accompagnement à la recherche d'emploi, TRE</li> </ul>
Description	<p>Plateforme web d'accompagnement proposant des supports téléchargeables, des quizz, et un suivi individuel par un conseiller en évolution professionnelle.</p> <p>Permet au salarié de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- clarifier et valider son projet,</li> <li>- vérifier à quels dispositifs il peut accéder,</li> <li>- constituer son dossier.</li> </ul>
Modalités	<p>Service à distance.</p> <p>Pour bénéficier de ce service, la personne contact le 01 73 78 13 30.</p>
Informations complémentaires	<p><a href="http://www.faf.tt/upload/docs/application/pdf/2013-11/dir5/presentation_evolutpro_2013-11-18_16-30-6_833.pdf">http://www.faf.tt/upload/docs/application/pdf/2013-11/dir5/presentation_evolutpro_2013-11-18_16-30-6_833.pdf</a></p>
Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP</li> </ul>

## ATELIERS COLLECTIFS

Bénéficiaires	Salariés de l'Intérim
Objectif	
Description	En cours d'élaboration.
Modalités	
Informations complémentaires	
Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP</li> <li><input type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP</li> <li><input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP</li> </ul>



### MON-CEP.UNIFAF.FR – DONNÉES MÉTIERS – FORMATION - EMPLOI

Bénéficiaires	Salariés (CDI et CDD) de la branche associative sanitaire, sociale et médico-sociale et demandeurs d'emplois ayant été salariés de la branche Tout actif
Objectif	⇒ Connaissance du marché de l'emploi ⇒ Aide à l'orientation professionnelle
Description	Le site Internet permet d'accéder à des données nationales ou régionales concernant les métiers, l'emploi, la formation (tout domaine professionnel et tout métier). Le site apporte aussi une information sur le CÉP et une prise de contact avec un conseiller en évolution professionnelle.
Modalités	Site Internet <a href="http://mon-cep.unifaf.fr">http://mon-cep.unifaf.fr</a> ; Rubrique « Outils et services en ligne »
Informations complémentaires	<a href="http://mon-cep.unifaf.fr/sommaire-outils-et-services">http://mon-cep.unifaf.fr/sommaire-outils-et-services</a>
Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

### Mon-cep.unifaf.fr – Connaissance BRANCHE ET MÉTIERS

Bénéficiaires	Salariés (CDI et CDD) de la branche associative sanitaire, sociale et médico-sociale et demandeurs d'emplois ayant été salariés de la branche Tout actif
Objectif	⇒ Connaissance du marché de l'emploi ⇒ Aide à l'orientation professionnelle
Description	Le site Internet propose : - Un accès à des fiches métiers de la branche associative sanitaire, sociale et médico-sociale - Un accès à l'Observatoire de branche.
Modalités	Site Internet <a href="http://mon-cep.unifaf.fr">http://mon-cep.unifaf.fr</a> ; Rubrique « Outils et services en ligne »
Informations complémentaires	<a href="http://mon-cep.unifaf.fr/sommaire-outils-et-services">http://mon-cep.unifaf.fr/sommaire-outils-et-services</a>
Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## MODULES D'ACCOMPAGNEMENT

<b>Bénéficiaires</b>	Actifs accompagnés par Unifaf dans le cadre du CÉP
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Aide à l'orientation professionnelle</li> <li>⇒ Validation du projet professionnel</li> <li>⇒ Accompagnement à la recherche d'emploi, TRE</li> </ul>
<b>Description</b>	<p>Ce sont des modules d'apprentissage en ligne pour aider la personne à construire son projet et à améliorer ses techniques de recherche d'emploi. Ces 8 modules combinent texte, séquences vidéo, quizz et documentation téléchargeable. Le tout dans un format simple et de courte durée.</p> <p>Modules :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les règles d'un CV gagnant</li> <li>- Changer de métier</li> <li>- Bâtir son projet professionnel</li> <li>- Evaluer la faisabilité de son projet professionnel</li> <li>- Développer et animer son réseau professionnel</li> <li>- Réussir ses entretiens</li> <li>- Préparer ses entretiens</li> <li>- Créer son profil digital</li> </ul>
<b>Modalités</b>	Le conseiller CÉP Unifaf communique à la personne ses codes d'accès pour se connecter à ses modules via le site <a href="http://mon-cep.unifaf.fr">http://mon-cep.unifaf.fr</a> ; Rubrique « Outils et services en ligne »
<b>Informations complémentaires</b>	<a href="http://mon-cep.unifaf.fr/sommaire-outils-et-services">http://mon-cep.unifaf.fr/sommaire-outils-et-services</a>
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## MONCEP.UNIFORMATION.FR – DONNÉES SOCIO-ECONOMIQUES ET DOCUMENTATION

Bénéficiaires	Salariés de l'économie sociale, de l'habitat social ou de la protection sociale, Tout actif
Objectif	⇒ Connaissance du marché de l'emploi ⇒ Aide à l'orientation professionnelle
Description	Le site Internet permet d'accéder à des informations sur les tendances de l'emploi en régions (tout domaine professionnel et tout métier). Le site apporte aussi une information sur le CÉP et une prise de contact avec un conseiller en évolution professionnelle.
Modalités	Site: <a href="http://moncep.uniformalion.fr">http://moncep.uniformalion.fr</a> ; Rubrique « Outils et services».
Informations complémentaires	<a href="http://moncep.uniformalion.fr/sommaire-outils-et-services">http://moncep.uniformalion.fr/sommaire-outils-et-services</a>
Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## MONCEP.UNIFORMATION.FR – CONNAISSANCE BRANCHES ET MÉTIERS

Bénéficiaires	Salariés de l'économie sociale, de l'habitat social ou de la protection sociale, Tout actif
Objectif	⇒ Connaissance du marché de l'emploi ⇒ Aide à l'orientation professionnelle
Description	Le site Internet propose : - Un accès à l'ensemble des fiches métiers dans le domaine de l'économie sociale, de l'habitat social ou de la protection sociale ; - Une rubrique Documentation permet d'accéder aux contrats d'études prospectives et à des sites Internet utiles pour s'informer sur les métiers, le marché du travail, les formations, les certifications professionnelles, le compte personnel de formation, la validation des acquis de l'expérience, ...
Modalités	Site: <a href="http://moncep.uniformalion.fr">http://moncep.uniformalion.fr</a> ; Rubrique « Outils et services».
Informations complémentaires	<a href="http://moncep.uniformalion.fr/sommaire-outils-et-services">http://moncep.uniformalion.fr/sommaire-outils-et-services</a>
Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## MONCEP.UNIFORMATION.FR - BOURSE À L'EMPLOI

<b>Bénéficiaires</b>	Salariés de l'économie sociale, l'habitat social ou la protection sociale, Tout actif
<b>Objectif</b>	⇒ Connaissance du marché de l'emploi ⇒ Connaissance du secteur relevant d'Uniformalion ⇒ Accompagnement à la recherche d'emploi, TRE
<b>Description</b>	Pour les personnes souhaitant travailler dans l'économie sociale, l'habitat social, la protection sociale, la liste de sites est proposée à la fois pour apporter des informations sur ces secteurs et aider dans la recherche d'emploi.
<b>Modalités</b>	Sur le site: <a href="http://moncep.uniformalion.fr">http://moncep.uniformalion.fr</a> ; Rubrique « Outils et services».
<b>Informations complémentaires</b>	<a href="http://moncep.uniformalion.fr/sommaire-outils-et-services">http://moncep.uniformalion.fr/sommaire-outils-et-services</a>
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

## ATELIER COLLECTIF « CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL »

<b>Bénéficiaires</b>	Salariés de l'économie sociale, de l'habitat social ou de la protection sociale
<b>Objectif</b>	⇒ Aide à l'orientation professionnelle ⇒ Validation du projet professionnel ⇒ Accompagnement au projet de formation
<b>Description</b>	Il s'agit d'un atelier collectif traitant de : - L'employabilité tout au long de la vie, - Les parcours professionnels et passerelles métiers, - Les dispositifs formation à mobiliser, - La mise à jour de ses outils d'évolution professionnelle
<b>Modalités</b>	Les prochaines dates d'atelier collectif sont disponibles sur le site: <a href="http://moncep.uniformalion.fr">http://moncep.uniformalion.fr</a> ; Rubrique « Calendrier des événements ».
<b>Informations complémentaires</b>	<a href="http://moncep.uniformalion.fr/agenda">http://moncep.uniformalion.fr/agenda</a>
<b>Niveau du CÉP où la prestation est mobilisable :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau 1 du CÉP <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 du CÉP <input type="checkbox"/> Niveau 3 du CÉP

# ANNEXES

---

---

## CONNAITRE L'OPCA OU L'OPACIF DONT RELEVE UN SALARIE

Le FPSPP met à disposition des opérateurs CÉP permettant d'identifier l'OPCA et l'OPACIF dont relève un salarié.

Il s'agit d'une «**Table de correspondance NAF/CCN/IDCC/OPCA/OPACIF**».

Cette table s'appuie sur la convention collective à laquelle est rattachée l'entreprise du salarié, le cas échéant, à partir de l'activité économique de l'entreprise (codée selon la NAF rév.2).

Cet outil permet également d'identifier par OPCA et par OPACIF les conventions collectives ou secteurs d'activités couverts par leur champ professionnel respectif.

**Cet outil est accessible en ligne :**

- ▶ <http://site2.fpspp.org/WD180AWP/WD180Awp.exe/CONNECT/FPSPP9>
- ▶ ou <https://lc.cx/4kPe>

## TEXTES DE REFERENCES

- ▶ [LOI n° 2013-504 du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi](#) : créé le CÉP (article 22)
- ▶ [LOI n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale](#) : définit les contours du CÉP
- ▶ [Code du travail - Article L6111-6](#) : Définition du CÉP
- ▶ [Arrêté du 16 juillet 2014](#) : Cahier des charges relatif au CÉP
- ▶ [Cahier des charges du Service public régional de l'orientation](#) - Orientation Poitou-Charentes
- ▶ [Repères du CÉP – Guide national CNEFOP-COPANEF-ARF-Ministère](#) – Novembre 2015

## DOCUMENT DE SYNTHÈSE À REMETTRE AU BÉNÉFICIAIRE

Source : Repères du CÉP – Guide national CNEFOP-COPANEF-ARF-Ministère

Le document de synthèse est renseigné par le conseiller en interaction avec le bénéficiaire, dès l'entrée en niveau 2 (ou 3) de l'offre de service CÉP.

Il est obligatoirement remis par le conseiller à la sortie concertée avec le bénéficiaire de la démarche CÉP. Il comprend la formalisation d'un projet professionnel et de sa stratégie de mise en œuvre ainsi que sa déclinaison opérationnelle, le plan d'action. Une version « intermédiaire et provisoire » du document de synthèse peut, le cas échéant, être remise en cours d'accompagnement par le conseiller au bénéficiaire, soit à des fins pédagogiques, soit en cas de sortie anticipée de la démarche CÉP. Cette version est datée et porte la mention « provisoire ».



### CONTENU OBLIGATOIRE DU DOCUMENT DE SYNTHÈSE DE LA DÉMARCHE CÉP

Le document de synthèse doit comprendre les rubriques d'information suivantes :

#### 1- Les identifiants du bénéficiaire CÉP et de son référent de parcours

Les identifiants du bénéficiaire comprennent :

- Le numéro d'identifiant chez l'opérateur
- Le prénom + le nom
- Son adresse postale
- Ses coordonnées téléphoniques et email

Les identifiants du référent de parcours comprennent :

- Le nom du référent
- Ses coordonnées téléphoniques et email
- Le nom de l'opérateur de rattachement
- L'adresse de l'opérateur

#### 2- La date d'entrée dans le processus d'accompagnement et de suivi du bénéficiaire CÉP par le référent de parcours (soit en niveau 2, soit en niveau 3).

#### 3- La clarification de la demande

La demande enregistrée au document de synthèse est la demande « qualifiée » après entretien avec un conseiller CÉP. Elle est contextualisée afin de prendre en compte la situation de la personne et ses contraintes. A ce stade, seuls les motifs de la demande sont formalisés de la manière suivante :

- Faire un point sur sa situation professionnelle
- Faire reconnaître ou adapter ses compétences et ses qualifications aux besoins du marché du travail
- Travailler à un projet d'évolution professionnelle :
  - évoluer vers un poste de qualification supérieure (la promotion sociale)
  - changer de métier et/ou de secteur professionnel (la reconversion / la nouvelle orientation professionnelle)
  - créer ou reprendre une entreprise (l'exercice d'une activité autonome)
  - exercer plusieurs activités (l'exercice d'une pluriactivité)

La formalisation des éléments de contexte et de situation de la personne est laissée à l'appréciation du conseiller qui, dans le cadre du dialogue avec elle, prend en compte l'expression de son souhait d'inscrire ou pas l'information.

#### 4- Les objectifs, les engagements réciproques et les moyens définis avec le conseiller

Les objectifs du travail à réaliser ensemble, les modalités d'accompagnement et de suivi du bénéficiaire ainsi que les moyens et services mobilisés dans le cadre de la démarche CÉP sont déterminés et concertés entre le bénéficiaire et son référent à partir la demande qualifiée.

**S'agissant des objectifs de travail avec le conseiller**, l'attention de celui-ci est appelée sur les points suivants :

- L'objectif doit être « réalisable » et donc « atteignable » ;
- Le niveau de l'objectif fixé est variable selon la personne, sa disponibilité et son implication ;
- Les deux sont ajustables dans le temps en fonction du cheminement de la personne et de l'évolution de sa situation.

A cet égard, il est rappelé que la démarche CÉP est itérative.

**S'agissant des modalités d'accompagnement et du suivi par le conseiller**, elles sont décidées avec la personne au regard de sa situation et de ses contraintes.

Dans le cadre de cet accompagnement personnalisé, les rôles et engagements respectifs du bénéficiaire et du conseiller sont rappelés [le cas échéant, par le renvoi à une charte interne].

L'accompagnement comprend l'appui à l'ingénierie financière du projet visé. A ce titre, il appartient au conseiller d'informer le bénéficiaire sur ce qui relève de l'accompagnement de ce qui relève d'une décision de prise en charge du financeur de prestations de service et de formation.

Le conseiller CÉP a une obligation de moyens qui va jusqu'à la recherche d'une ou plusieurs solution(s) alternative(s) en cas de refus de prise en charge d'une prestation de service ou de formation.

**S'agissant de l'identification des moyens et services mobilisés dans le cadre de la démarche CÉP**, le document de synthèse assure la traçabilité des services déterminants, marquant les étapes du cheminement de la personne dans la formalisation et la mise en œuvre de son projet.

La liste exhaustive des services mobilisés dans le cadre de la démarche CÉP doit figurer en annexe du document du document de synthèse. Cette annexe obligatoire prend la forme d'un (voir ci-après).

#### 5- Les principaux résultats du travail effectué avec le conseiller

En préalable, il est rappelé que le CÉP ne conduit pas systématiquement à travailler à un projet d'évolution professionnelle. Il peut consister en une prise de recul par le bénéficiaire sur sa propre situation professionnelle. La rubrique relative aux résultats de l'accompagnement du bénéficiaire comprend :

- L'expression par le bénéficiaire de ce qu'il a retenu des travaux réalisés avec son conseiller et de ce qu'il a appris sur son environnement socio-économique, sur lui-même (ses contraintes / ses atouts), sur la conduite de projet, sur son positionnement par rapport au projet visé et aux besoins du marché du travail.  
Elle doit permettre de répondre à la question suivante : quelle est sa perception de la plus-value apportée par les services dont il a bénéficié dans le cadre du CÉP ?
- L'identification par le bénéficiaire des atouts et des leviers à mobiliser pour poursuivre ses démarches et concrétiser son projet.
- L'éventuelle évolution de son positionnement par rapport à l'objectif poursuivi initialement : a-t-il été ajusté ? A-t-il été atteint intégralement ou partiellement ?

#### 6- Le descriptif du projet d'évolution professionnelle et de la stratégie à mettre en œuvre pour sa concrétisation

Il convient de retranscrire dans le document de synthèse le descriptif du projet travaillé avec le conseiller CÉP.

Ce descriptif est mentionné dans le document de synthèse dans la mesure où le bénéficiaire a été au terme de sa démarche (c.a.d. hors cas de sortie anticipée du CÉP).

Il comprend des éléments d'information sur l'objectif poursuivi (activité professionnelle visée) ainsi que les ressources mobilisables (qualités personnelles, connaissances, compétences et qualifications, réseau de relations...) et la stratégie retenue pour la mise en œuvre (voies et moyens privilégiés pour atteindre l'objectif fixé, motivation des choix opérés).

## 7- Le plan d'action

Le plan d'action est la traduction opérationnelle de la stratégie susmentionnée. Il comprend notamment une déclinaison de l'objectif central en objectifs intermédiaires, un ensemble d'opérations concrètes à conduire (enquête métier, formation, VAE, ...) et de moyens à mobiliser notamment financiers, ainsi qu'un calendrier prévisionnel.

Lorsqu'un parcours de formation ou la mobilisation d'une prestation de service est envisagé(e), il importe de faire figurer au plan d'action :

- La formation et/ou la certification visé(es) ;
- La nature et la finalité de la prestation de service mobilisée ;
- L'organisme de formation ou le prestataire retenu ;
- Le cas échéant, lorsqu'il est connu, une indication du coût de la formation et/ou de la prestation de service.

## 8- La date de remise du document de synthèse finalisé de la démarche CÉP

Le document de synthèse finalisé, daté, est validé par le bénéficiaire et son conseiller. Il sanctionne la fin de la démarche CÉP et emporte, selon les cas, la formalisation du projet et de sa stratégie (en sortie de niveau 2 / rubriques de 1 à 6, et 8) et/ou d'un plan d'action (en sortie de niveau 3 / rubriques de 1 à 8).

## 9- En annexe

Est annexée au document de synthèse, la liste des services mobilisés dans le cadre de la démarche CÉP (cf. le modèle – page suivante).

En outre, le bénéficiaire est libre d'annexer au document de synthèse toute pièce qu'il jugera utile de conserver (ex. conclusions du bilan de compétences et/ou de l'accompagnement à la création / reprise d'entreprise).

Service par finalité	Intitulé et descriptif du service rendu par l'opérateur
<p><b>Le point sur la situation professionnelle</b> <b>La prise de recul</b> <i>Tout service visant à faire le point pour rechercher la cohérence de parcours, identifier ses atouts, repérer les domaines de prédilection, mieux cerner la situation professionnelle vécue et le cas échéant la faire évoluer.</i></p>	
<p><b>L'information</b> <i>Tout service visant à mettre à disposition et/ou délivrer et faciliter l'appropriation d'une information aux bénéficiaires sur les emplois, les métiers, les compétences, les certifications, les prestations mobilisables dans le cadre du CÉP, les dispositifs formations, les formations et les prestataires de service et de formation.</i></p>	
<p><b>L'investigation métier / secteur</b> <i>Tout service visant à explorer - découvrir et/ou tester - un ou plusieurs environnements professionnels nouveaux (métier et/ou secteur professionnel).</i></p>	
<p><b>L'appui à l'élaboration et à la validation d'un projet professionnel</b> <i>Tout service visant à apporter des techniques et des outils méthodologiques d'aide à la prise de recul et/ou à la prise de décision, d'élaboration de projet professionnel, et de recherche d'emploi.</i></p>	
<p><b>L'identification et la valorisation des compétences</b> <i>Tout service visant à apprécier et valoriser les expériences et compétences acquises par la personne active, dans une perspective de certification (VAE) ou de mesurer la distance par rapport aux compétences à acquérir pour exercer le métier cible, négocier une évolution interne ou se préparer à entretien d'embauche.</i></p>	
<p><b>L'élaboration d'un parcours de formation adapté</b> <i>Tout service visant à élaborer des parcours de formation et rechercher des modalités d'acquisition des compétences, adaptées aux besoins des bénéficiaires.</i></p>	
<p><b>L'accompagnement à la création ou la reprise d'entreprise</b> <i>Tout service visant à accompagner la réflexion et/ou la construction d'un projet / business model, à en vérifier la cohérence, à se préparer aux fonctions d'entrepreneur, à conseiller et suivre le projet.</i> <i><u>NB</u> : le plus souvent, il s'agira d'un passage de relais aux organismes les plus aptes à accompagner la création / reprise d'entreprise.</i></p>	
<p><b>L'ingénierie financière</b> <i>Tout service visant à assurer la couverture financière totale ou partielle d'un projet professionnel emportant la mobilisation d'une prestation de service et/ou de formation (cf. fiche d'ingénierie financière : recherche des financeurs, intermédiation avec les organismes de formation et les financeurs, montage financier du dossier...).</i></p>	